

10 Centimes

Notre Congo



On Divise le Parti libéral

On Egare la Wallonie

par

Hector CHAINAYE

DECHENNE & C^{ie}

MESSAGERIES DE LA PRESSE

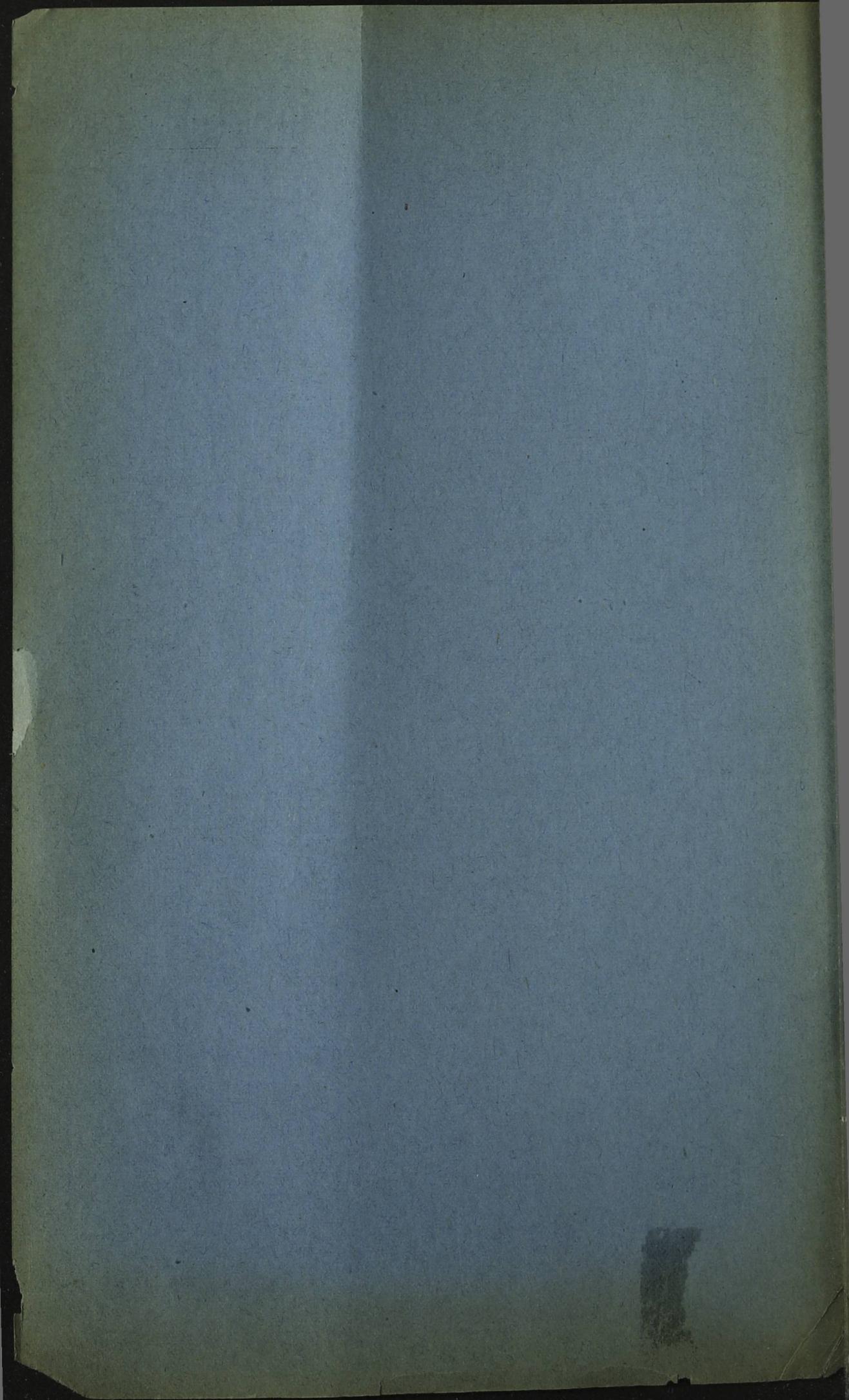
18-20, rue du Persil, 18-20

BRUXELLES

ML

11265

A



10 Centimes

III E 45

Notre Congo



On Divise le Parti libéral

On Egare la Wallonie

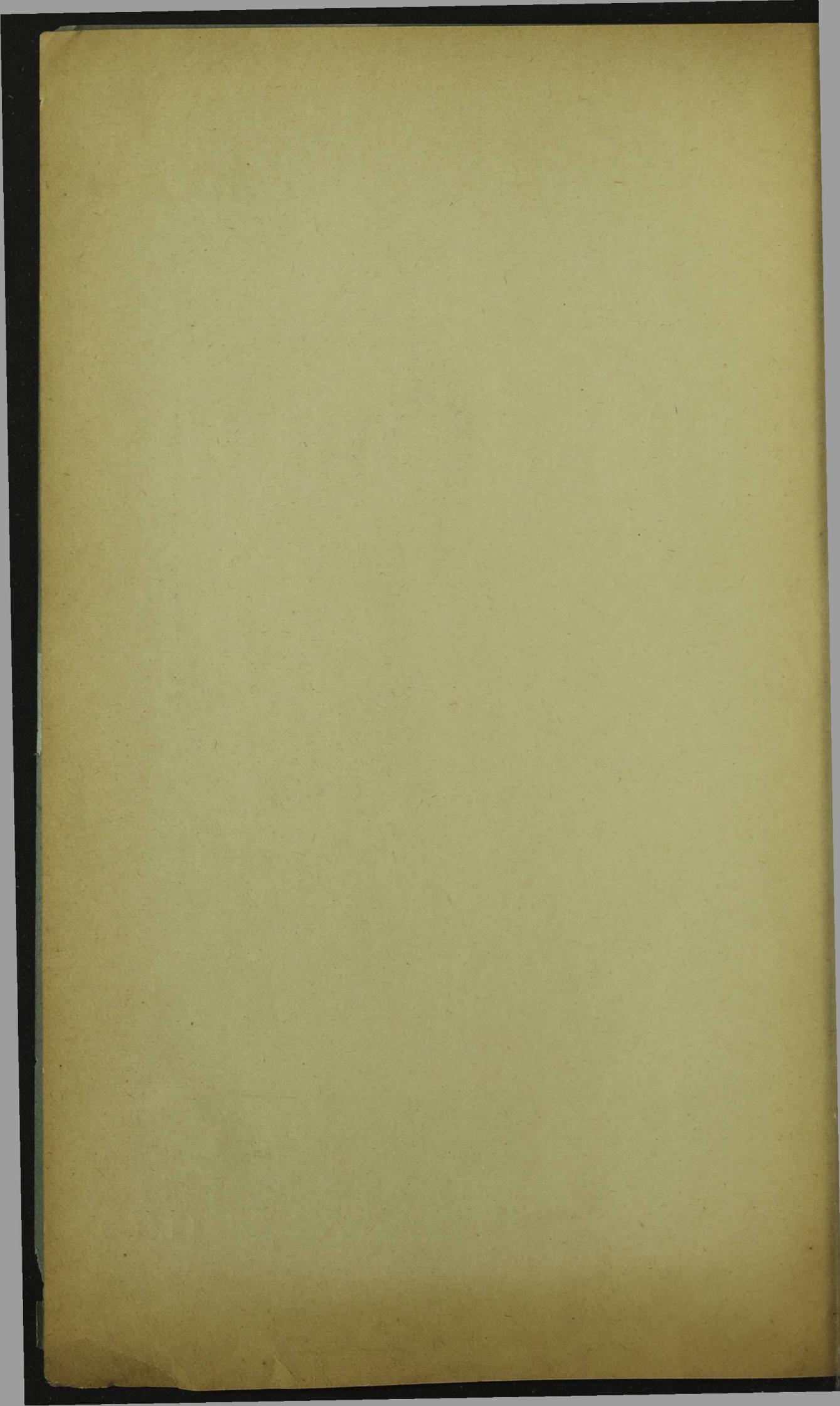
par

Hector CHAINAYE

—♦—
DECHENNE & C^{ie}
MESSAGERIES DE LA PRESSE
18-20, rue du Persil, 18-20
BRUXELLES

MLA
11265





I.

On divise le parti libéral

Le temps est couvert

Les brochures congolaises ou anti... pleuvent, grèlent, ces derniers temps. Quelle averse et quel crépitement ! Il en tombe de tous côtés ! Pan ! Encore une ! Ouvrez votre parapluie.

Et dire que si l'on a inventé des sociétés d'assurances contre la dévastation des champs et même des vitres par les grêlons, on n'en a pas encore créé contre les ravages causés dans les esprits par certaines copies imprimées, ces manuscrits que la typographie complaisante transforme en déclarations publiques.

Bah ! Le mal sera-t-il plus inquiétant parce que l'on comptera une brochure de plus ?

On découpe le parti libéral !

Et puis, j'ai essayé, moi !, de ne pas écrire celle-ci ! Voilà mon excuse. Oui parfaitement. Obéissant au désir de dire ce que je pensais, à deux points de vue très spéciaux, sur la question du Congo (on en a fait une question !) je me suis rendu auprès des Directeurs de certains grands journaux du pays wallon. J'ai battu le terrain de l'est à l'ouest. J'ai revu nos clochers et nos beffrois, nos places communales et nos marchés, les rues, les ruelles, les quais, les ponts, où grouille, jacasse, rit mon cher petit peuple wallon.

Ah ! qu'il est bien à moi celui-là. Et je suis en lui comme il est en moi. Et je l'aime, au-delà de tout. C'est le peuple idéal, à mes yeux, enjoué, accueillant, spirituel, frondeur, ardent au travail comme au plaisir, héroïque (l'histoire wallonne que l'on n'enseigne pas ou presque pas dans nos écoles belges le prouve-t-elle assez !) et toujours courageux et gai, même aux mauvaises heures ! A-t-il des défauts, mon peuple wallon ? Eh ! sans doute !

D'ailleurs il a les défauts de ses qualités. Et puis, c'est mon affaire, je l'aime, même dans ses travers critiquables. Là !

Eh bien ! aussi vrai que des politiciens, faisant métier de leur mauvaise politique, divisent, à propos du Congo, le parti libéral, qui certes n'avait pas besoin de ce découpage !... aussi vrai, ces mêmes professionnels en l'art des scissions et des creuses illusions, trompent le pays wallon, sur le même sujet.

D'une part, ils charcutent le libéralisme, à manches retroussées, avec le grand couteau marqué à la date de 1883 ; d'autre part, ils égarent l'opinion publique en Wallonie. Deux fautes, deux crimes.

Les Wallons se laisseront-ils tromper ?

Et alors, il m'est bien permis de me révolter, contre toute cette politiquaille qui tempête, gesticule, braille, souffle, sue, sent mauvais et me dégoute. Si les Wallons croient en ces apôtres de la bonne parole, la reprise du Congo sera votée par les Flamands seuls. Et ils possèdent la majorité.

N'est-ce pas la physionomie de la situation ?

Anvers, Gand, Bruges réclament le Congo pour la Belgique ; et l'on voudrait nous faire croire que Liège, Namur, Mons, Charleroi, Tournai n'en veulent pas. Allons donc !

Comme la voltairienne Wallonie est surtout représentée au Parlement par des mandataires de l'opposition, on a introduit, dans tout cela, le virus rabique de la politique.

Enfin ! on trompe mon petit pays wallon, tout comme on divise les libéraux en deux clans.

Voilà les deux constatations navrantes, qui me font sauter sur ma plume, comme on prend son revolver quand on est attaqué par un malandrin.

Me plaît-il que l'on dise que les Wallons ne sont pas assez intelligents pour ne pas comprendre qu'il y va de leur intérêt, peut-être plus encore que de l'intérêt des Flamands, de voir la Belgique s'annexer le Congo ? Je le sais, ces quelques pages seront peut-être jetées, en pure perte, dans le gouffre... Peut-être ? Je les écris tout de même, puisque je défends encore, ainsi, les intérêts, l'honneur, la dignité et la vieille réputation de valeur et de courage de la Wallonie !

Une promenade en Wallonie Les grands journaux wallons médusés

Donc, je vous disais, pour reprendre le fil de mon histoire, que je m'étais rendu auprès des Directeurs de certains grands journaux du pays wallon.

« Je vous apporte, ai-je dit en résumé à mes anciens confrères, des articles un peu spéciaux sur la question du Congo. Tranquillisez-vous! Il n'y est pas question de politique, ni même de l'amie du Roi, ni de son neveu, ni des travaux « somptuaires », ni du traité additionnel, ni de projet de loi coloniale. Ce sont des articles d'observation pratique sur telles et telles questions importantes d'ordre économique se rattachant à la reprise du Congo : la liberté commerciale, l'introduction de la monnaie, le travail obligatoire des nègres, dit travail forcé et cœtera. On ne parle pas de tout cela, dans les journaux wallons. Et cependant, ce sont là des choses essentielles.

« Le Congo ? m'a répondu un de ces messieurs, et je crois bien que c'est le plus aimable directeur de journal que l'on puisse rêver. Le Congo ? Je ne veux pas parler de cela, dans mon journal. Jamais ! Non ! Non ! A quoi bon ? On ne fait que se chamailler, à propos de cette maudite question . . .

« Mais enfin, cher Monsieur, répondis-je doucement, c'est la question la plus importante que nous ayons eu à résoudre depuis que nos provinces wallonnes et flamandes unies s'appellent Belgique. »

« Cher ami, nous parlerons du Congo, après la reprise, si la reprise est votée, ce qui sera d'ailleurs..... Avant ? Non... . Parlons d'autre chose.

Je pensai, malgré moi, à ce bout de vers de François Coppée, d'une racinienne et divine inspiration :

« Garçon, un bock !... et parlons d'autre chose. »

Comme je tenais à mon idée, j'allai vers d'autres lieux et vers d'autres Directeurs. Ils furent non moins aimables. Aux uns, je parlai d'une modeste rémunération (enfin ! quoi ! à chacun son métier !); aux autres, je demandai la publication de mes articles, pro gloria; et même finalement, je proposai de réunir les articles en une brochure, après insertion dans le journal, et de payer les frais d'imprimerie. Du vent ! Vaines paroles ! Je recueillis des poignées de main très cordiales et des sourires amicaux. Je m'en tins là. Je ne poussai pas jusqu'à Virton, où

veille, au pied d'un mur, toujours à son poste, un journal délicieusement dénommé « La Sentinelle »... En garde !

Le rédacteur en chef de ce brave organe enfumé, qui monte éternellement la faction, m'aurait tout de suite envoyé à son directeur politique, à son génie inspirateur.

Il faut renseigner le public ! Ah ! oui !

Enfin, je renonçai à mes pérégrinations, à travers la Wallonie. Et, à part moi, je méditai en rentrant un soir à Bruxelles. Mes réflexions étaient scandées par les halètements de la locomotive et le rythme du mouvement des roues... Passagères songeries empreintes de cette philosophie que la vie enseigne vite aux gens qui savent observer. On a beau, à certains moments, ressentir en soi quelque indignation devant divers spectacles ; à d'autres heures, et ce sont les meilleures, on n'éprouve devant ces mêmes spectacles, qu'un sentiment d'ironie réparatrice. On est alors vengé en soi-même.

« Oui, oui, me disais-je. Ces messieurs veulent que le public (le « peuple »!) soit renseigné sur le « scandale » de la reprise du Congo, ils veulent que les électeurs (la « grande masse »!) sachent tout ! Certains d'entre eux réclament même un referendum... après avoir instruit l'opinion (la « Nation »! « Toute la Nation »!). C'est entendu. Mais la plupart de ces messieurs s'entendent pour barrer l'accès des journaux où ils ont un mot à dire, aux articles de discussion et d'information qui gênent leurs convictions toutes faites. Il faut éclairer le pays. C'est compris. Mais il faut l'éclairer à la chandelle de M. X.. un Démosthènes quelconque d'avant le régime aux cailloux, ou à la lueur plus qu'incertaine de la lanterne de M. Lorand et à ses interminables boniments.

.....

Pendant tous ces discours, le Cicéron moderne
Parlait éloquemment et ne se lassait point.
Il n'avait oublié qu'un point :
C'était d'éclairer sa lanterne.

Tais-toi, Florian, tu es un méchant !

.....

« Ce sont aussi les mêmes échantillons d'hommes justes, impartiaux, amis de toutes les lumières, grands observateurs des principes de vérité, qui disent que vous êtes un vendu dès que vous n'êtes pas de leur avis.

» Avez-vous la naïveté de retourner vos poches sous leurs yeux? Ils crient encore : Vendus !

» C'est très agréable de discuter avec eux

» On ne les a pas achetés, ces messieurs, c'est chose « acquise » au procès-verbal. Mais, vrai!, ils tiennent presque tous les journaux wallons, pour eux seuls, par la peur, par l'intimidation, par leur influence, leur étrange frousse de la contradiction (ce qui est bien conforme à leur attachement à la vérité); ils les tiennent comme s'ils étaient à eux.

» Ils ont médusé la plupart des journaux wallons. Et chacun des Directeurs de ces organes se dit : « Sacristi! Si j'imprimais cela, on m'accuserait peut-être de m'être vendu! »

» Dans d'autres journaux de la région wallonne, on ne veut même pas écrire, avec sympathie, le mot Congo, parce que l'on veut éviter les ennuis.

» Et voilà comment ces messieurs aident à renseigner l'opinion publique, le peuple qu'ils voudraient inviter à un referendum. Mais, heureusement, le peuple, d'instinct, leur répondrait : Zut!, et ne marcherait pas avec eux.

» N'est-ce pas que c'est amusant?

» Oh! c'est bien plus amusant comme cela, que si c'était autrement! »

— Bruxelles! Bruxelles! Tout le monde descend !

Allons boire le bock de François Coppée.

Le Neptune

La première pensée, qui me vint à l'esprit, ce soir-là, en constatant le résultat négatif de mes démarches pour publier mes réflexions de wallon, et de libéral, sur la question de la reprise du Congo par la Belgique, fut de regretter l'erreur, dans laquelle mon petit pays allait, me semblait-il, verser. J'exagérai même l'importance de la situation. Beaucoup d'autres partageaient sans doute, mon sentiment ! Alors, il fallait attendre !

Une autre réflexion, suivant logiquement la première, interrogea mon hésitation : Sur la question du Congo, comme sur d'autres, les flamands et les cléricaux allaient « apparaître » comme les seuls Belges capables d'une décision virile et raisonnable..... que fallait-il faire ?

Nous, les Wallons, nous, les libéraux, nous nous querellons ; eux, les Flamands, eux, les cléricaux, restent unis et agissent de commun accord.

On pouvait bien comprendre que sur un tel sujet, d'ordre purement économique, d'essence nouvelle (nouvelle ? mais déjà vieille de vingt-cinq ans !) les libéraux émissent des opinions variées.

Pourquoi, dans ces conditions, toute latitude étant laissée à chacun des libéraux de penser ce qu'il entendait penser au sujet du Congo, quelques-uns des dirigeants du parti tenaient-ils un tel langage, qu'ils semblaient désapprouver, blâmer, voir répudier ou excommunier ceux qui ne partageaient pas leurs vues personnelles ?

Pourquoi ces procédés de Jupiter agitant ses foudres, ou plutôt de Neptune réprimant et domptant « tous » les flots ?

Le vieux « Quos ego... » (à moi Virgile !) fit sourire ma mémoire de collégien.

Paul Janson voulait donc jouer son gros Neptune ?

On devait-être de l'avis de MM. Janson et Lorand, au sujet du Congo..... ou sinon, « tremblez mortels ! » Quos ego. . , fuyez, évanouissez-vous, vous n'existez pas !

L'inutilité des leçons

C'est à croire, mais oui c'est ainsi, que les leçons ne servent à rien, ni de rien Soit ! Inclignons-nous devant la fatalité qui veut que l'observation des hommes soit limitée, souvent, à l'horizon de leurs propres illusions.

Et, cependant, les leçons furent-elles assez cruelles !

M. Paul Janson qui a pris résolument, à gauche, selon son tempérament, la direction du mouvement anti-congolais, a-t-il réfléchi, en bonne et profonde raison, aux conséquences de sa décision ?

Soulignons d'abord un fait d'observation psychologique : M. Paul Janson s'imagine, très sincèrement, être le chef de tous les mouvements, dont il s'occupe, alors qu'en réalité, d'autres se servent de lui, pour essayer de faire triompher leurs propres idées.

Le grand orateur et le mauvais aiguilleur

Mais je dois, ici, exprimer mon admiration profonde pour l'admirable physionomie de Paul Janson et son unique signification dans l'histoire de notre pays. Car, je désire que mes lecteurs ne s'y trompent pas.

Paul Janson (pourquoi écrire M. Paul Janson ?) fut depuis

quarante ans, en Belgique, l'expression verbale vivante des revendications généreuses, la personnification symbolique des aspirations populaires.

Mais il fut plutôt la voix que la pensée. Son cœur, son émotivité trompèrent parfois sa raison.

Parfois aussi — et c'est alors surtout qu'il s'égara — il crut, par une sorte de bonté extrême de sa nature qui le porta à écouter les conseils de ses proches amis (lesquels étaient d'ailleurs, d'une absolue bonne foi !) il crut à l'efficacité, à la réussite des plans combinés, des projets rêvés par ses camarades de lutte.

On a souvent dit que M. Emile Feron avait été l'esprit directeur de la carrière politique de M. Janson; et on n'a pas eu tort.

Les événements de la vie parlementaire belge de 1883 ne se seraient pas déroulés, avec cette mathématique précision qui devait conduire les libéraux au désastre de 1884, si M. Emile Feron n'avait pas été le tacticien de son parti. Il croyait avoir raison, M. Feron ! Il se trompa avec logique, car le point de départ de son raisonnement seul était faux.

Tout le parti libéral dérailla, à ce moment, avec certitude... M. Feron, l'aiguilleur, s'était trompé.

On gara le parti libéral, progressistes et modérés, sur une voie d'évitement. Et les cléricaux roulèrent, eux seuls, sur tout le réseau de la politique belge. Histoire d'hier ! Histoire ancienne déjà ! Les hommes ont quelque peu vieilli, mais ne se sont guère assagis !

L'homme au mauvais œil.

Ce n'est pas que Paul Janson n'eut éprouvé, parfois, des velléités d'indépendance ! Tous ses « conseillers » l'agacèrent, en certaines circonstances non oubliées

Il les secoua, pour appuyer ouvertement le parti socialiste. Les battements reflexes de son excessive générosité l'emportaient encore sur sa raison, et même sur son cœur ! Les socialistes ne lui en furent d'ailleurs nullement reconnaissants. Pour un peu, ils auraient voulu mettre le lion en cage pour l'exhiber en la salle des fêtes de la Maison du Peuple, les jours de gala.

Mais le lion leur échappa, pour revenir auprès de ses amis, qui l'accueillirent, sans un reproche. Etaient-ils assez heureux de son retour !

Enfin, on avait trouvé le moyen de sauver le libéralisme ! Ce moyen ? « La Proportionnelle » !

A cette phase de sa carrière, Paul Janson subit l'influence combinée de MM Emile Feron et Georges Lorand. Et la merveilleux orateur habilla encore les idées de ses amis de la forme oratoire la plus brillante pour convaincre tout le monde. En vain, certains libéraux protestèrent-ils ! Le système majoritaire de votation, animant tous les courages et le prosélytisme des partisans, ne parviendrait-il pas à avoir raison plus tôt de la domination cléricale, qui vraiment avait déjà trop duré, malgré toutes les aventures des scissions intestines du parti catholique et les tiraillements de certaines ambitions ?

Non ! Il fallait la « Proportionnelle » !

Et on blâma, on faillit même excommunier les libéraux qui résistaient à M. Lorand et à M. Feron, lesquels négociaient l'entente sur cette réforme avec M. Beernaert. Naturellement, M. Beernaert et ses adjoints, passés maîtres ès arts des très-habiles tromperies permises en politique, roulèrent les naïfs négociateurs. La « Proportionnelle » fut enrobée de conditions et de précautions cléricales. On appliqua tout vif au corps électoral, ce système, fait de truquages, adopté par M. Feron avec sa garantie spéciale. Et le corps électoral répondit, à l'ahurissement comique de M. Lorand : « Je veux encore les cléricaux ! ».

Cependant, quinze jours avant chaque élection, M. Georges Lorand, l'inventeur breveté du fameux système et le négociateur heureux, apparaît périodiquement dans les réunions publiques ; et sans se lasser, il annonce la chute des catholiques. Merci !

Mais M. Lorand, grâce à la Proportionnelle, est resté le député libéral de Virton. Il l'est, à chaud et à froid. Il l'est ! Lui ! Cela ne suffit-il pas?... M. Lorand n'eut le mauvais œil que pour les autres.

Les libéraux et le Congo — La gaffe !

Enfin, messieurs Lorand et Janson et leurs amis ont pris une attitude si décidée, si impérative, dans la question du Congo, qu'il semble aux meilleurs d'entre nous qu'ils ne peuvent plus faire partie du libéralisme, s'ils ne repoussent pas la reprise du Congo par la Belgique !

On a envoûté Paul Janson. M. Lorand lui a jeté un sort. Et voilà le grand orateur parti de nouveau en guerre !

Ah ! s'il se contentait de dire : « J'ai beaucoup étudié les choses du Congo. Voici ce que je pense, moi. Et les libéraux qui ne

pensent pas comme moi peuvent être d'aussi bon libéraux que moi ! »

Mais son langage est tout autre. Il veut, avec son éloquence décorativement impressionnante, entraîner à sa suite toutes les forces de notre parti.

Eh bien, cela ne va plus.

De grands journaux libéraux comme l'*Etoile* et la *Chronique* ont déjà crié : casse-cou !

La *Chronique* a même supplié M. Georges Lorand de se taire, au moins pendant quelque temps. Rien n'y fait. Et allez-y ! On recommence les gaffes d'antan.

Cependant, je me rappelle que Paul Janson opposa autrefois à ses amis les plus sectaires, aux intelligences étroites qui voulaient capter son opinion, le refus le plus catégorique de prendre parti contre le Congo. Paul Janson avouait loyalement qu'il n'était pas suffisamment renseigné, il réclamait une enquête.

Vers cette époque, les dirigeants de l'état-major progressiste bruxellois jetèrent par dessus bord Victor Arnould, dont les sympathies congolaises les gênaient. Et cependant, lesquels d'entre-eux auraient osé contester le grand talent de Victor Arnould, et les services qu'il avait rendus ?

A cette époque aussi, M. M. Lorand, Lambiotte, Hanrez, Feron étaient déjà des anti-congolais résolus. M. Georges Lorand disait que le chemin de fer Matadi-Léopoldville ne serait jamais construit. Un de ses amis, si ce n'est lui, avait lancé le mot de chemin de fer joujou, dont on se gondolait.

Qu'en pense, aujourd'hui, M. Georges Lorand ?... . Quoi ?..... Ne parlons pas de ça.

On a rappelé récemment que M. Janson avait prononcé à la Chambre un discours où il exprimait son admiration personnelle pour l'œuvre congolaise.

Aujourd'hui, obéissant au magnétisme de son entourage, et parce que certaines conditions de la reprise lui déplaisent, Paul Janson combat la reprise même du Congo, avec véhémence.

Faute politique grave.

Qu'attendent donc les nombreux libéraux qui ne partagent pas l'opinion de Paul Janson, pour dégager leur indépendance et leur responsabilité, dans cette question ?

Va-t-on encore laisser désunir, découper le parti libéral ?

Les ravages du démon du verbe

Certes, il était difficile, pour ne pas dire impossible, à Paul Janson de ne pas songer à rallier à ses propres idées tous les libéraux. Sentiment très humain, d'ailleurs ; et doublement humain, chez un orateur.

L'orateur est un être spécial, souvent un impulsif. Chez lui, tout se traduit par des paroles. Songez combien une telle constitution d'homme peut, même sans le vouloir, commettre de dégâts !

Comme tout orateur, né orateur, Paul Janson est toujours agité du terrible Démon du mot. Il est dans toute l'acception de cette belle appellation une superbe bête oratoire. Ah ! Ne vous récriez pas ! L'expression est de l'invention de M. Henri Brisson ou de M. Ribot, je pense plutôt, qui, un jour l'appliqua très justement à Jean Jaurès.

Or, voyez-vous : en politique, il est des moments où il faut savoir réfléchir, penser. se taire, attendre... et non parler encore ! Mais dire à un orateur de ne pas parler !

Il vaudrait mieux pour vous aller au tigre même
Demander ses petits, qu'à moi celui que j'aime !

C'est dona Sol qui pousse ce cri quand le vieux don Ruy Gomez veut lui arracher des bras son Hernani !

Eh bien, celui qui irait demander à un orateur de ne pas parler serait aussi bien accueilli que le sinistre vieillard de Victor Hugo. Cependant on aurait quelque chance de réussir en appliquant au sujet le martyr de Saint Liévin ! Allez donc revoir au musée de Bruxelles l'admirable toile de Rubens, où l'illustre prélat est représenté, subissant l'ablation de la langue.

Parler ! Parler, juste ciel ! Que ferait donc un orateur, s'il ne parlait pas ? Mais rien n'est plus triste qu'un orateur, dont les lèvres sont closes. Un orateur parle comme un oiseau vole, comme un poisson nage. Un orateur ne vit que dans une atmosphère de mots. Tout est verbe chez lui.

C'est le Numa-Roumestan type, le Gambetta de tous les temps qui, seul, peut dire avec une bonne foi touchante :

Je parle, donc je pense.

Et il peut même ajouter avec tout autant d'assurance :

Je parle, donc je vis.

Car, songez-y un instant : que peut valoir la vie aux yeux d'un orateur lorsqu'il ne parle pas ? Poussière... *Pulvis*.

M. Georges Lorand, qui connaît les faiblesses de Paul Janson, l'a poussé doucement, par les épaules, vers la tribune. C'est M. Lorand qui a versé l'eau dans le verre de l'orateur.

Et pendant que Paul Janson parlait, parlait, parlait, à gorge que veux-tu, M. Lorand buvait du lait, du vrai lait, le lait de la satisfaction, de la joie, du triomphe, le lait le plus crèmeux ! Ah ! que c'est bon !

Jusqu'en ces derniers temps, Janson s'était d'abord réservé sur la question du Congo ; puis, je l'ai déjà rappelé, il n'avait pas caché son admiration pour l'œuvre belge en Afrique. Mais M. Lorand veillait autour de l'orateur.

Vous comprenez bien que, malgré tout, l'influence de M. Lorand, toute faite de calculs, de combinaisons, ne suffisait pas pour entraîner la gauche contre le Congo. M. Lorand est un brillant particulariste, une sorte de cavalier seul, un échantillon unique de chapeau pointu.

Mais voilà que M. Lorand est parvenu à faire entrer Paul Janson dans la danse.

Les maladresses.

Eh bien, c'est grand dommage pour le parti libéral et pour Paul Janson lui-même.

Il eût suffi amplement que la dernière réunion des progressistes, baptisée de l'appellation ronflante de Congrès, lançât un ordre du jour, qui ne s'adressait qu'aux seuls progressistes. Mais diable ! avoir l'air d'introduire dans le programme libéral telle ou telle solution du problème congolais — c'est faire tout craquer ! Il fallait de façon absolue, laisser à chaque libéral le droit de penser ce qui lui plaisait, sur cette question, qui d'ailleurs a été très suffisamment étudiée par tous.

Et puis, l'orateur est allé un peu loin. En s'adressant au Roi, ne s'est-il pas écrié : « Amnistie... peut-être, un jour, nous verrons. Le pardon, jamais ! » Enfin, quelque chose dans ce goût-là.

Non, vrai ! Paul Janson est un merveilleux orateur et un très brave cœur d'homme... Mais, mais Léopold II n'en est pas moins un très, très grand homme, un cerveau puissant, un génial homme d'état, ce qui restera historiquement vrai. Et l'on ne verra d'ailleurs, très bien, toute la grandeur de cet homme exceptionnel que plus tard, après sa mort. Il faut du recul pour juger l'œuvre d'un tel gaillard. Ceci dit en style populaire.

Paul Janson est parti, là, comme une bombe. Vlan ! — Le taureau qui se rue sur la loque rouge agitée par le toréador n'est pas plus emballé !

Il y a des misères, des misères d'argent, dans les conditions réclamées par le Roi pour la reprise du Congo par la Belgique. Sans aucun doute

Mais ce n'est là que le côté mesquin de la question. Il est grand dommage, quant à présent, que l'on ait émis certaines exigences de métal, qui ont un caractère trop personnel ..

Eh quoi ! est-ce une raison pour « rabaisser » toute l'œuvre de Léopold II ?

Et alors, ce que Paul Janson n'a pas vu, mais ce que certains socialistes (non point les socialistes hautement intelligents, mais ceux de la petite sorte) ont tout de suite compris : la campagne anticongolaise revêtait, aux yeux du public, le caractère d'une campagne anti-dynastique.

Eh bien, cela ne va pas, voyez vous, en notre petite Belgique ; mais pas du tout.

Et il faudra craindre, aux élections prochaines, l'opinion de la grande masse flottante des électeurs non inscrits dans les associations, où on leur forme leurs idées.

En dépit de misérables petites maladroites, de certaines choses regrettables, le Roi a toujours joui d'une extraordinaire popularité. Et tout le monde (même ceux qui ne comprennent pas !), admire aujourd'hui l'œuvre de sa vie. On admire tout simplement, là !

Et l'on ne se met pas « au travers » d'un tel mouvement d'opinion.

L'Union libérale est-elle nécessaire ?

Oui... Eh bien, alors ?

Les très nombreux libéraux qui n'entendent pas s'associer à la congophobie anglaise de M. Georges Lorand et aux conséquences des mouvements oratoires de Paul Janson, doivent aujourd'hui, s'ils veulent sauver leur parti, conserver ou reprendre leur liberté entière d'opinion sur la question congolaise. Ils doivent affirmer ce droit.

Et c'est la conclusion de la première partie de l'écriture de ces quelques pages.

A ce seul prix — liberté entière laissée à chacun, quant à la solution du problème congolais — tous les libéraux peuvent

maintenir leur union sur les points essentiels de leur programme de politique intérieure. Comment voulez-vous que des gens qui se sont attrapés la veille, paraissent, aux yeux du public, être parfaitement d'accord ?

Le seraient-ils ? Que le public ne le croirait pas.

Le public pense : « Mais tous ces gens-là se chamaillent ! Ce n'est pas sérieux ! Ils devraient s'entendre !... etc. . etc...

Et vous devinez si ce public donne, dans ces conditions là, son vote aux gens dont il apprécie de la sorte l'attitude.

Courageusement, les très nombreux libéraux, partisans de la reprise du Congo par la Belgique. doivent dire nettement, calmement leur avis, pour rétablir l'équilibre rompu entre les deux ailes du libéralisme.

Le salut est là, et non autre part.

II.

Quelques points essentiels

La voix — Arguments de bataille

En publiant cette petite brochure, je me suis proposé un double but : en appeler au courage des libéraux, très nombreux, qui pensent à propos du Congo tout autrement que certains progressistes ; — et dire ouvertement à la Wallonie, mon pays, qu'on essaye d'abuser de sa sentimentalité, et qu'on tente de l'égarer.

Au centre même de ces pages, parlons ensemble des quelques points très importants, que l'on expose faussement, selon moi, pour décider nos parlementaires à repousser la reprise du Congo. Et la troisième partie de la brochure, consacrée à la défense des intérêts moraux et matériels de la race wallonne, qui sont engagés dans le problème congolais plus encore, je le pense, que les intérêts de la race flamande, découlera logiquement de l'examen rapide des questions essentielles, que je vais m'efforcer d'indiquer.

« Eh bien quoi ! dit-on chez nos amis adversaires de la reprise, vous l'avez, votre Congo !

« Supposez un moment que vous l'avez. Et qu'en ferez-vous?...

« 1° Si on vous impose le régime de la liberté commerciale, prévue par l'Acte de Berlin ;

« 2° Si on introduit, partout, au Congo, et sans retard, l'usage de la monnaie ;

« 3° Si on abolit le travail obligatoire des nègres, en une fois, sans retard et partout.

« Mais, vous savez bien, que si ces trois « si » sont respectés, les conditions d'exploitation sont telles, que le Congo devient une très pitoyable aventure commerciale.

Pauvres nous !

« Et puis, continue la même voix, vous n'ignorez pas non plus :

« 4° Que toutes les colonies sont en général de très mauvaises affaires pour la mère-patrie ;

« 5° Que nous n'avons pas attendu l'incursion belge au Congo, pour nouer et entretenir des relations commerciales et industrielles avec l'étranger et les pays d'outre-mer, et que cela suffit à nos besoins d'expansion ;

« 6° Que, d'ailleurs, le chiffre d'affaires actuelles entre la Belgique et le Congo ne représente pas plus de six pour cent du total de nos exportations dans le monde entier ;

« 7° Que si même, contre toute attente, le Congo devenait une colonie prospère, nous ne saurions pas la défendre contre la convoitise des grandes puissances, en général, et de l'Angleterre en particulier.

Mais qu'allions-nous faire dans cette galère !

« Notez que j'oublie encore des ° ! achève la même voix. Nous n'avons pas non plus à reprendre le Congo parce que l'on a épuisé les richesses naturelles de ce pays, qui ne consistent, qu'en caoutchouc et en ivoire. On veut aujourd'hui nous passer le citron exprimé. La bonne blague ! Plus de jus ! Ce serait une duperie. On parle du cuivre au Katanga ! Ah ! Oui ! Vas-y voir ! »

Essoufflée, la voix se tait. Et cependant elle n'a pas tout dit. Les meilleurs arguments ont été oubliés : Les dépenses coloniales ! Hors proportion !! Le gouffre des déficits toujours plus profond !!! La banqueroute !!!! (Relire le discours de Mirabeau) Et quoi encore ?

Ah ! sacristi ! dire qu'il y a déjà vingt-cinq ans que la Belgique possède, en fait, le Congo, et qu'elle n'est pas encore tout à fait déshonorée, ruinée, perdue, foutue d'argent, épuisée, vidée ! Ah ! malheur !

De la liberté commerciale

Le sens exact de ces mots, d'après les déclarations de 1884

La vérité sur cette question ?

Avec cela, que dans l'examen de cet important chapitre, les uns n'oublient pas l'âpre souci de leurs gros intérêts personnels, d'autres leurs rancunes, leurs ambitions, leurs conceptions de petite politique intérieure ! Allez-vous y retrouver !

Ecartons de notre esprit toutes préoccupations théoriques et voyons..., en gens de raison.

On voudrait nous faire croire que cette liberté s'étend à toutes les manifestations de l'activité. Pourquoi alors l'adjonction de de l'adjectif « commercial » ?

Pour nous entendre, essayons de définir la signification de ces deux termes associés : liberté commerciale.

Je n'ai même pas à me donner ce mal. Un plénipotentiaire anglais, sir Edward Malet, qui représentait l'Angleterre à la Conférence de Berlin, a défini, au nom de son gouvernement, le 15 novembre 1884, le sens des mots : Liberté commerciale.

La liberté commerciale est « la liberté du trafic égale pour tous les pays ».

Dans un autre passage de sa déclaration, le diplomate commente sa pensée :

« Je crois avoir raison, dit-il, en pensant que le gouvernement impérial le comprend comme une garantie aux commerçants de tous pays, qu'aucun droit d'entrée et aucun droit de transit ne sera levé et que leurs marchandises subiront seulement des impôts modérés destinés uniquement à pourvoir aux nécessités administratives ».

Et l'accord sur ce point important fut complet entre les différents pays représentés, et particulièrement entre l'Angleterre et la Belgique.

Le baron Lambermont confirma cet accord, dans la déclaration qu'il lut à la séance du 1^{er} décembre 1884. En voici le passage essentiel se rapportant à ce point spécial :

« Il ne subsiste aucun doute sur le sens strict et littéral qu'il convient d'assigner aux termes : « en matière commerciale ». Il s'agit exclusivement du trafic, de la faculté illimitée, pour chacun, de vendre et d'acheter, d'importer et d'exporter des produits et des objets manufacturés. Aucune situation privilégiée ne peut être créée sous ce rapport ; la carrière reste ouverte, sans restriction, à la libre concurrence sur le terrain du commerce ; mais « les obligations des gouvernements locaux ne vont pas au-delà ». (Protocole n^o 4, Annexe II.) ».

Le même mot est répété par les deux déclarations, le mot « trafic ». Le commerce est l'échange d'une marchandise moyennant une contre-valeur, argent, promesse, ou même une autre marchandise.

En proclamant la liberté commerciale, on a voulu dire aux commerçants des différents pays que, dans l'Etat indépendant du Congo, ils seraient tous mis sur un pied d'égalité pour leurs opérations commerciales. On a promis que l'on ne frapperait pas tels nationaux de tels droits d'entrée et de transit, dont tels autres seraient exonérés. On instaura le régime de la libre concurrence, abritée par l'égalité existant entre tous. Mais on n'est pas allé au-delà, pour répéter les propres mots du baron Lambermont.

Ce que l'on voudrait entendre par « liberté commerciale »

Or, on voudrait nous pousser au-delà, et nous dépouiller ainsi des avantages que nous avons su nous créer au Congo, par notre travail, nos capitaux et notre courage.

Que réclame-t-on de nous ? Non plus seulement la libre faculté de commercer ; mais encore la liberté pour tous d'exploiter le sol, qui appartient à l'Etat ou à des sociétés qui en ont acquis le droit, à titre de concession.

Du coup, toute l'organisation du Congo n'existerait plus. Tout l'Etat serait livré à une curée sans nom.

... dépendant du Congo a-t-il, avec l'agrément de tous,

organisé, après tant d'efforts, son administration, pour laisser retomber ce pays dans l'anarchie ?

Alors, cette liberté en matière commerciale deviendrait la liberté de tout se disputer, de tout s'arracher... et quoi encore ? Vous figurez-vous ce spectacle ?

Ne détournons donc pas la déclaration de la Conférence, d'ailleurs bien établie, de son véritable sens, de sa signification honnête, juste, équitable.

Les Belges, tous les Belges, et la symbolisation des efforts belges connue sous le nom Etat, ont bien le droit de conserver les exploitations du sol qu'ils ont durement acquises ; les étrangers qui en possèdent ont également ce droit.

Le droit de l'État sur les terres vacantes ne peut-être mis en question. — Que font l'Angleterre, la France, l'Allemagne ?

On voudrait mettre aussi en question, à l'occasion de la reprise, le droit de propriété de l'Etat sur les terres vacantes.

Qu'a fait le gouvernement français en Nouvelle Calédonie ? Le décret, dont nous donnons ici un passage, nous le rappelle. Et, d'ailleurs, disons que ce gouvernement appliqua les mêmes principes dans toutes ses colonies.

« Le gouvernement français se réserve exclusivement le droit d'acheter les terres occupées par les indigènes « et la propriété comme domaines domaniaux, de toutes les terres non occupées ainsi que les forêts, bois de constructions, mines de toute espèce qu'elles renferment »... « Lui seul pourra en faire la concession aux colons qui viennent s'établir dans ces îles, soit par vente, concession gratuite ou tout autre mode et à des conditions qui seront fixées ultérieurement ».

L'Allemagne agit-elle autrement que la France ? Pas du tout. En 1883, l'Empereur Guillaume II accorda, par une lettre impériale de protection à la Compagnie de la Nouvelle Guinée, le droit de possession des terres sans maître. Une circulaire du gouverneur impérial de l'Afrique orientale allemande, M. von Liebert, en date du 25 avril 1900, porte : « Toute terre qui n'est prouvée être propriété d'un particulier ou d'une communauté, doit être considérée comme terre de la Couronne ».

Dans une consultation, qu'ils donnèrent en 1892, MM. Edmond Picard et Félicien Cattier écrivent que « l'Angleterre applique

plus strictement le principe des terres coloniales que les autres peuples européens ».

« Quand des sujets anglais, écrivent-ils encore, prennent possession d'un territoire, par un acte d'autorité publique « tout le pays est acquis à la Couronne ; la Couronne assignera à des particuliers des portions du sol, se réservant comme propriété tout ce qui n'aura pas été donné », se réservant aussi la souveraineté de tout le territoire ».

D'ailleurs, les exemples abondent, à travers les siècles, de la mise en pratique de ces théories par la pillarde Angleterre.

Et ce sont principalement des Anglais — est-ce assez paradoxal ! — qui, aujourd'hui, voudraient nous rappeler au soi-disant respect d'une soi-disant « liberté commerciale ?

« Retournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra ».

Le langage de la science juridique et de la raison

Laissons donc aux termes « liberté commerciale » leur véritable portée, et sous prétexte de liberté, ne dépouillons pas l'Etat et ceux qui l'ont chèrement acheté et mérité, du droit de continuer à posséder et à exploiter les terres qu'ils occupent aujourd'hui.

M. de Martens, l'illustre professeur de droit international à l'université de Saint-Pétersbourg, écrit à ce sujet :

« Toutes les terres vagues et sans maître appartiennent, dans l'Etat Indépendant du Congo, comme partout ailleurs, au pouvoir suprême de l'Etat ou à l'Etat lui-même. L'Etat Indépendant du Congo peut, lorsqu'il le juge opportun, exploiter lui même ses domaines comme tout autre propriétaire. En exploitant ses biens ou en concédant une portion de ses terres et de ses richesses naturelles à qui de droit, l'Etat du Congo ne fait pas le commerce, mais utilise, pour le bien public, les ressources dont il dispose »

Le langage sensé de l'éminent jurisconsulte s'inspire non seulement des principes du droit acquis et reconnu, mais aussi des nécessités de l'organisation de tout Etat moderne. C'est le langage de la science juridique et de la raison.

Comment parviendra-t-on à produire la matière commercable, sans laquelle on ne peut concevoir de liberté commerciale ?

La question de la liberté commerciale, pèse de tout son poids dans les discussions, que l'on agite aujourd'hui à l'occasion de la reprise du Congo par la Belgique.

En somme, il faut fermer les oreilles aux clameurs assourdissantes des campagnes intéressées, pour entendre parler en soi le langage de la simple raison.

Voyons : Pour qu'il existe une liberté commerciale, il faut d'abord qu'il existe de la matière commercable, il faut donc produire cette matière. Comment ? Mais, évidemment, en exploitant, en agriculteur ou en industriel, les richesses du sol. Et, comment voulez-vous entreprendre ces exploitations : si vous n'avez pas de capitaux. Obtiendrez-vous ces capitaux, sans donner à ceux qui vous les confieront quelque assurance de voir leur agent rémunéré ? Vous devrez leur dire que vous avez acquis le droit d'exercer votre exploitation, pendant autant d'années, sur tel espace de terre. C'est ce qui se pratique partout.

La matière commercable étant créée, installez le régime de la liberté commerciale.

Enfin, si vous livrez le Congo, comme tout autre pays, à la curée, à l'envahissement de tous, vous n'y jouirez jamais de la liberté commerciale ; et pour une bonne raison, c'est que vous n'aurez jamais de matière commercable.

Pour comble de malheur, au milieu de cette anarchie, vous verrez apparaître les manigances, les intrigues de l'Angleterre, qui, fatalement alors, prendra la place de la Belgique, la pauvre petite, qui aura été désarmée.

Les Belges veulent-ils faire le jeu de l'Angleterre ? de l'Angleterre qui, dans ses colonies, pratique la liberté commerciale, dans le sens défini par son plénipotentiaire sir Edward Malet, et non pas autrement, et non pas au-delà ?

Ne soyons donc pas dupes de toutes ces vaines déclamations.

Aussi, je le pense très profondément, c'est surtout aux libéraux, fils de la bourgeoisie industrielle et commercante, fils de la bourgeoisie laborieuse, qu'il appartiendra de faire triompher, en cette circonstance, les principes de la liberté commerciale, sans que nous soyons illusionnés, ni surtout leurrés.

La campagne des intérêts.

Sot serais-je !, si je m'imaginais avoir traité, de façon suffisante, en deux, trois pages, du chapitre important de la liberté du commerce. La question n'a été qu'effleurée.

On a écrit une véritable petite bibliothèque sur ce point spécial. Mes lecteurs, que cet objet intéresserait, consulteront avec fruit les ouvrages et documents suivants : l'Acte Général de la Conférence de Berlin du 26 février 1885 (voir article 5); — « Droit et administration de l'État Indépendant du Congo, par Félicien Cattier; — « Étude sur la situation de l'État Indépendant du Congo », du même auteur; — La consultation donnée par M. Edmond Picard à l'État Indépendant (Bruxelles, veuve Ferdinand Larcier, 1892); — les pages remarquables écrites par l'éminent jurisconsulte et spécialiste en matière de droit international M. Ernest Nys, particulièrement dans la « Revue de Droit international et de Législation comparée » (1903); — la brochure récente de M. Victorien Lacourt : « A propos du Congo — Les dessus d'une campagne — Le devoir des Belges » (imprimerie Lesigne, Bruxelles); et une brochure qui vient de paraître : « L'Acte Général de Berlin et la Liberté du Commerce du Congo, par J. des Cressonnières (imprimerie A. Breuer, Bruxelles).

Pendant, mon court aperçu, qui n'est pas même un résumé, vous aura indiqué combien, sous les mots et les discussions, se glissent d'intérêts cachés ou connus. En somme, en forçant le sens et la portée des dispositions de l'Acte de Berlin, on voudrait nous dépouiller, nous devêtir et nous reconduire, nus comme des vers, à la côte. Au revoir et merci !

Les sociétés propriétaires : « Nous ! nous nous en fichons ! »

Ce qui est le plus comique et le plus extravagant, dans l'aventure, c'est que l'on soupçonne que toute cette campagne a bien pu être organisée par certains belges, dont l'intérêt n'aurait pas à souffrir de l'envahissement du pays, livré à tous au mépris de droits acquis très respectables, parce que ceux-là mêmes sont propriétaires à titre permanent, et non concessionnaires.

« Après nous, le déluge !

« Nous, nous en tirons. *Primo mihi*. Et qu'est-ce que cela pourrait nous faire, à nous, que le Congo devînt un jour anglais ? Nous y avons notre propriété, à vie, nous ! »

Ces mêmes gens, notez-le, doivent tout au Roi et à l'État Indé-

pendant, je dis : tout ! Ils n'auraient même pas connu le Congo sans Léopold II et sans l'organisation de l'État !

Alors, vous comprenez, ceux-là se fichent de tout le monde ! Le verbe « se ficher » s'emploie couramment, de nos jours, dans le langage de nos comédies. On dit même « se foutre », au « Français » comme au « Gymnase ». C'est très bien porté et très expressif. Le mot sonne aussi chez nous au « Galeries », à l'Olympia », et même au « Parc ».

Ironie des situations.

Et les Lorand, les Janson, sont donc malgré eux les associés des grosses sociétés propriétaires, lesquelles ont pour alliés les anglais, rangés sous la bannière de sir Edmund Morell ! *L'Étoile Belge* n'écrit plus M. Lorand, mais sir George Lorand. Continuons la série. On ira bientôt sir Pol Janson, (est-ce assez insensé ?) et sir Lewis Bertrand, tous sir — quoi !, en attendant qu'ils soient baronnet. Peut-être même qu'un matin, sir George Lorand recevra l'ordre de la jarretière. Cela lui fera une belle jambe !

Enfin, par une ironie extraordinaire des choses, ces bons messieurs qui s'imaginent défendre les intérêts belges, non seulement font les affaires des Anglais — ce qui est très patriotique — mais aussi marchent avec les propriétaires à vie, les pansus et les bouffis contre les concessionnaires belges, qui se sont établis au Congo à leurs risques et périls — ce qui est d'un beau sentiment démocratique.

La vie vous ménage de ces surprises !



L'Introduction de la monnaie

De l'émancipation lente et graduelle des noirs

« Il faut décréter l'usage obligatoire de la monnaie dans toute l'étendue du Congo, sans tarder, à l'instant même », pensent certains esprits, qui voudraient donner sans perdre de temps une physionomie de vieille nation civilisée à l'énorme territoire africain, qui, hier, sommeillait encore dans la barbarie la plus

rudimentaire. Pour une grande partie de son étendue, notre colonie est encore d'ailleurs de mœurs très sauvages, nous le verrons plus loin.

Mais la nature a-t-elle jamais permis un tel changement à vue? Peut-on modifier les conditions d'existence de tout un monde, par une simple loi, sans tenir compte du passé, du présent, des contingences ambiantes et des habitudes invétérées? Un bout de loi! Et l'on croit le tour joué, comme s'il s'agissait d'une scène de théâtre.

Eh! sans doute, théoriquement, il serait désirable de voir se transformer les mœurs, les accoutumances de ces millions de grands enfants, que sont nos nègres du Congo. J'écris « nos » nègres, avec intention. Car, enfin, les belges, qui depuis trente ans ont lutté au Congo contre l'inexorable cruauté des éléments, contre l'antique rapacité des Arabes, contre les défis du sol même, ici opposant à nos incursions d'« infranchissables » rochers, là d'« impénétrables » forêts, arrêtant plus loin nos investigations fluviales par d'impraticables cataractes. — les belges qui ont lutté victorieusement contre ces mille dangers et ces apparentes impossibilités, ont dégagé après leurs batailles héroïques, au milieu des fruits du triomphe non pas seulement les rapports commerciaux et les richesses naturelles de la terre, mais encore et surtout cette pauvre race mentalement déshéritée, cette lamentable race intéressante et cruelle des noirs de ce pays, dont aucune nation civilisée n'avait encore voulu! Nous avons adopté ces nègres. Ils sont devenus nôtres. D'ailleurs, sans cette race même, l'énorme contrée ne serait pas une valeur exploitable. Et si même notre cœur ne nous disait pas qu'étant devenus par la force des choses les tuteurs des nègres du Congo, nous devons être, pour eux de sévères mais bons tuteurs, notre raison ne nous dicterait-elle pas tout de suite qu'il y va aussi de notre intérêt?

Les indigènes représentent la main d'œuvre. N'appartiennent-ils pas au sol comme la flore du pays? Eux seuls peuvent vivre là une vie d'homme. Et vous savez combien l'existence normale des noirs est brève. C'est bien pour eux que l'on peut dire : *Vita brevis*. A trente-cinq ans, ils sont déjà des vieillards!

Notre plus belle conquête, dans cette vaste région hier encore ignorée (vous souvenez-vous des atlas de votre enfance?) sera l'émancipation graduelle et patiente de ces noirs, au cerveau hébété et malicieux à la fois, mélange troublant d'instincts puérils, d'ironie, d'idiotie, de sauvagerie, de vices et aussi parfois de grosse bonté et d'attachement touchant.

La bataille la plus rude que nous ayons eu à livrer.

Observez le crâne de ces noirs, leur coquille cranienne : quel point d'interrogation mystérieux ! Les lueurs inquiètes, timides ou féroces des regards qui vous traduisent les vagues pensées de leur petite cervelle, les sons gutturaux, hâchés d'interjections barbares aux voyelles sonores de leur langage primitif, tout, et leurs gestes, et leur conformation, tout est sujet d'étude et sollicite nos soins

Grands, grands enfants ! Il nous a fallu les gronder, leur faire peur, parfois les attirer par la douceur, d'autres fois les punir, les brusquer — ceux qui les ont martyrisés sont des bandits ou des hystériques ou des fous ! — il nous a fallu aussi, malheureusement, nous servir de nos armes contre ceux d'entre eux qui en voulaient à notre vie. Pitoyables brutes ! Combien y en a-t-il encore qui mangent de la chair humaine !

Voilà la bataille la plus rude contre la nature même que nous aurons eu à livrer ! On ne pouvait l'éviter. Et elle n'est pas terminée !

Une seule loi pouvait et peut rapprocher de nous, pouvait et peut rapprocher de l'homme ces demi animaux — nous employons cette expression sans mépris — une seule loi, la loi du travail.

Dans un des derniers ouvrages qui a été écrit sur le Congo « Dans la Belgique Africaine » de M. Flamme, je lis : « Comment doit-on civiliser le nègre ? Par le travail, qui est le premier pas de la civilisation. »

Sont-ils logiques avec eux-mêmes, ces législateurs européens, qui, tous les jours, parlent de l'instruction « obligatoire », du service militaire « obligatoire », et qui, pris subitement d'une fausse et dangereuse sentimentalité, protestent contre le travail obligatoire des nègres ?

Base de tous programmes de civilisation morale et matérielle du Congo : le nègre doit travailler. Les blancs ne le doivent-ils pas ? Si votre enfant est paresseux et rétif à la besogne, ne le forcerez-vous pas à respecter son devoir, après avoir tenté de l'y amener par la bonté et le raisonnement ? Les édificateurs de société idéales, les Jean-Jacques dernière et mauvaise manière, leurrent les esprits. Rendons-nous, sans phrases, à l'évidence pratique des faits.

De la pénétration rationnelle de la monnaie

On désirerait donc introduire la monnaie au Congo, partout, en une fois, et immédiatement. C'est que les rêveurs de théories

faciles — l'imagination est si prompte et le papier si indulgent. Ils s'imaginent posséder le monopole de la justice et de la vérité. En réalité, ils provoqueraient de véritables catastrophes, si on les laissait agir.

Ici encore, il faut observer la nature, pour ne point faire fausse route.

Les nègres en étaient encore à l'échange en nature, aux nécessités du troc — la plus ancienne monnaie du monde — lorsque nous avons exploré le Congo. « Voici du manioc, donne-moi du poisson ».

Que les choses ont changé depuis trente ans !

L'usage de la monnaie s'est introduit, à l'embouchure du grand fleuve, puis le long de ses rives, peu à peu, par le commerce, entre blancs et noirs, ensuite entre les noirs eux-mêmes. A l'heure qu'il est, sur tout le parcours du chemin de fer, on ne connaît que la monnaie. La pratique des échanges payés en métal monnayé s'est répandue des villes du Bas-Congo, jusqu'aux localités du Congo-Moyen et du Haut-Congo, et à Lusambo, et au Katanga, et ici et là, par taches.

Où cela a été possible, les Belges, sous l'impulsion de l'Etat, ont introduit la monnaie. Cela s'est pratiqué, naturellement, sans qu'il soit besoin d'en faire l'objet de lois spéciales.

On sait, ceci dit entre parenthèses, que le régime divisionnaire de la monnaie du Congo correspond au nôtre. Et les noirs qui se sont servis de notre monnaie, ont bien vite appris à compter ! Les noirs aiment beaucoup gagner de l'argent. Ils ressemblent à ceux de nos paysans qui ne savent ni lire ni écrire, mais sont de très bons calculateurs.

L'appât du gain facilitera grandement la diffusion de la monnaie, dans les régions où cela sera possible, répétons-le.

Mais ce serait faire un rêve dangereux et provoquer de grands désastres que vouloir introduire, d'office, par la législation, la monnaie partout au Congo.

Qu'on laisse donc agir le temps !

Voyons : y a-t-il bien trente ans qu'en Belgique même on a interdit aux patrons d'industries de payer leurs ouvriers en marchandises ? Les patrons belges rétribuaient alors leurs travailleurs en leur livrant des objets de nécessité première, aliments ou vêtements, parceque dans certaines localités, on ne trouvait pas de commerçants détaillants. Qu'il y ait eu parfois esprit de lucre exagéré, volerie. Sans doute ! Mais la véritable explication

du maintien de ce véritable troc : travail contre marchandise, était qu'il n'y avait pas partout des débitants.

Simple aspect spécial de cette question, qui en présente bien d'autres. Car on imaginerait difficilement une question plus délicate et plus complexe, aux mille aspects !

Un principe : Pas d'argent possible, là où il n'y a pas de matière commercable

Un principe imposé par la pratique et l'observation des faits doit être établi : On ne peut introduire l'usage de la monnaie, que là où existe de la matière commercable.

Et mon raisonnement vous fera peut-être penser à un serpent qui se mord le bout de la queue, vous fera peut-être penser à un rond ? Mais, pour créer de la matière commercable, il faut habituer le nègre au travail.

Donc, il faut d'abord imposer le travail aux noirs.

Et vous ne sortirez pas de ce rond fatal : Pas de matière commercable sans travail — Pas d'argent sans matière commercable — Donc pas d'argent sans travail.

Ensuite, l'indigène connaîtra bientôt l'utilité du travail. Il aimera à travailler pour lui-même, à se créer un coin à lui, et il n'émigrera plus ; puis des besoins, qu'il ne connaissait pas, naîtront pour lui et autour de lui. Et, il voudra, de lui-même, créer de la matière commercable, je dois encore revenir sur les mêmes mots.

Que voulez-vous donc introduire de la monnaie, où il n'y a rien !

Dans l'état actuel des choses, des millions et des millions de nègres n'ont qu'un pagne... quand ils en ont ! Où cacheraient-ils leur argent ? Dans leurs chaussettes ?

De la nécessité absolue d'un régime de préparation

Dites-vous bien aussi que des millions et des millions de nègres, dans cet énorme pays, sont encore incapables de gérer leur petit bien.

Des missionnaires ont rapporté qu'ils avaient rencontré des noirs qui voulaient leur vendre leurs terres, pour une pièce d'étoffe ! C'est l'histoire du plat de lentilles.

Vous imaginez-vous un seul instant le brigandage sans nom qui s'établirait — la désorganisation organisée ! — si on laissait faire

Que de vols cette mesure imposée sans transition et sans contrôle ne provoquerait-elle pas !

Et, considérez aussi que par l'introduction subite de la monnaie au Congo, sans préparation et sans réglementation, ce serait toujours les gros qui mangeraient les petits.

L'Etat et les sociétés concessionnaires n'ont-ils pas contracté le devoir, vis-à-vis du monde civilisé comme vis-à-vis des nègres eux-mêmes, d'amener peu à peu l'organisation du Congo à la civilisation, en maintenant l'ordre, et en ménageant les transitions nécessaires ?

Régions minières et agricoles

Pendant que les bons et les mauvais avocats discutent ici — Que de temps perdu en paroles ! Quelle dépense inutile de salive ! — la force des choses a déjà fait beaucoup continuera son œuvre naturelle, dans la suite, pour introduire, peu à peu, selon les nécessités, l'usage de la monnaie dans le Congo ?

L'énorme colonie comporte 90 p. c. environ de son territoire utilisables par l'agriculture, et à peu près 10 p. c. de terrains miniers.

Dans la région minière, où se sont installées et s'installeront des agglomérations ouvrières, l'usage de la monnaie s'est imposé de lui-même et s'imposera plus encore dans la suite.

« Vous trompez le nègre, dit-on, par le troc »

On fait observer : « Oui mais, en payant l'indigène en marchandises, n'êtes-vous pas, vous industriel, vous commerçant européen, tenté de le frustrer ? Mercure, dieu des voleurs, est aussi la divinité adorée par les commerçants. Et si ce n'est pas, vous chef de la maison, qui trompez le nègre, vos subordonnés ne le trompent-ils pas, à votre connaissance ou à votre insu, sur la valeur des marchandises, qu'ils donnent en troc ? Avec le paiement en argent, il y aurait moins de fraude au détriment des noirs.. »

Le nègre serait trompé au contraire par l'introduction immédiate et générale de la monnaie

L'échange, — travail ou produit du travail, tel le caoutchouc contre des marchandises de nécessité première, telles les couvertures, les vêtements, le linge, les ornements de parure, le sel,

la poudre et les fusils pour la chasse — est établi sur des valeurs très bien connues au contraire de l'indigène. Celui-ci sait que pour un kilo de caoutchouc de telle qualité il a droit à une telle pièce de cotonnade. Il ne s'y trompe pas. En réalité, si le commerçant offre de la marchandise éveillant le goût enfantin du noir pour la parade, il lui présente surtout des objets indispensables. Et tout cela provoque, entretient et développe le besoin de travailler, chez le nègre.

« Chaque chose en son temps »

Un dicton populaire le dit.

A l'heure qu'il est, et dans les quatre-vingt dix-neuf dixièmes des cas, le nègre disposant de la monnaie serait trompé, au contraire. Il recevrait donc de l'argent, et non plus de la marchandise, du commerçant à qui il offrirait en vente le produit de sa culture. Au moyen de cet argent, il irait acheter les objets dont il a besoin, chez un factorien. Mais celui-ci, naturellement, prendrait son bénéfice, comme on dit ; et en réalité, le nègre recevrait moins, de cette façon, qu'en échangeant directement, ce qu'il fait en ce moment, ses produits à lui contre de la marchandise qu'il prend chez le seul commerçant, avec qui il traite.

Pour aider, dans l'état actuel de la situation, à l'introduction de la monnaie partout, il faudrait voir s'établir partout aussi des petits débitants, tenant eux-mêmes leur modeste « boutique ». Je dis « eux-mêmes », car ils ne pourraient tenir leur compte, à distance, avec des employés, pour un trafic si réduit, localité par localité, et eux aussi, eux surtout seraient volés.

Il me faudrait entrer dans le détail de la valeur établie, de commun accord et par l'habitude, des moindres choses échangées entre noirs et blancs. Je dois respecter le cadre de ma brochure. Mais tout cela est connu d'ailleurs. Et ce n'est mis en doute que par les ignorants ou par les pêcheurs en eau trouble — espèce nombreuse, sournoise et féroce.

Enfin, sur cette question, comme à propos de la liberté commerciale et du travail dit forcé, il faut admettre, avec tous les esprits réfléchis, sérieux et pratiques, avec tous les gens d'expérience, que l'on n'aboutira à la solution que tous souhaitent que par la méthode, la patience, l'organisation, le contrôle, toutes choses qui demandent du temps.

Le Travail forcé

La puissance des mots.

Si vous n'avez pas lu les pages de psychologie, que M. Jules Vieujant a écrites sous le titre « la puissance des mots », dans un de ces ouvrages de sociologie, je vous engage fort à les lire. Vous comprendrez toute la magie ironiquement fallacieuse qui se dégage de certains mots accouplés, et qui leurre les meilleurs esprits. Tout le monde succombe au magnétisme de certains mots.

« Le travail forcé ! »

« Mais c'est dégoûtant ! ignoble ! révoltant ! Quoi ? On force les nègres à travailler ! Et s'ils ne veulent pas travailler, eux ! Mais c'est leur droit ! Est-ce que le bonheur est dans le travail ? »

Le travail apparaît d'ailleurs en lui-même comme une contrainte, que l'on impose à ses nerfs, à ses muscles, à tout son organisme. L'estomac réclame sa pâture, il faut chercher son alimentation, et c'est déjà du travail ! Il faut se vêtir. Encore du travail ! Et toujours du travail !

Mais si vous ajoutez au mot « travail » l'adjectif « forcé ». Non ! cela ne marche plus !

Me forcer ? et à travailler encore ? De quoi ? Plus souvent !

Mais remplacer l'adjectif forcé par l'adjectif obligatoire, cela va déjà mieux, cela va même tout à fait bien. Mais oui, chacun est obligé de travailler ! Cela va de soi !

En un autre endroit de cette brochure n'ai-je pas rappelé que nos oreilles européennes étaient habituées à entendre parler de service militaire « obligatoire », d'instruction « obligatoire » ?

En réalité, il n'y a pas l'épaisseur d'un cheveu d'enfant entre la signification de l'adjectif obligatoire et la signification de l'adjectif forcé.

« Obligatoire » implique l'idée de l'application qui vous sera faite de la loi si vous ne remplissez pas tel devoir, que vous impose l'état. Et le jugement des tribunaux vous sera, au besoin, appliqué par la force (« force » doit rester à la loi ! Voilà le mot qui apparaît !) si vous ne vous y soumettez de bonne grâce.

Vous voyez que les adjectifs « obligatoire » et « forcé »... c'est kif-kif !

Le mensonge des mots.

Alors quoi ? Pourquoi ces sursauts idiots de sensiblerie ? Pourquoi s'abandonner au mensonge inutile des mots. Car, pour ma part, je vais plus loin que M. Vieujant. Je crois qu'il y a des mots qui mentent parfois.

Ainsi, dans l'occurrence, l'adjectif « obligatoire » ment, et c'est l'adjectif « forcé » qui dit la vérité crue.

Mais, nous sommes tellement bêtes que nous aimons mieux que l'on nous mente que l'on ne nous dise une vérité, qui nous paraît désagréable.

Eh bien ! oui ! Nous obéissons tous à la loi du travail forcé.

Nous sommes tous contraints de besogner ! tous ! et y compris messieurs les Nègres, nos compatriotes du Congo

« Et tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

Est-ce que notre vieux père Adam ne dut pas encaisser celle-là ?... il y a de cela quelques années...

Combien d'indigènes travaillent

Sur une population d'indigènes que l'on estime être de 15 millions, d'autres disent 20 millions (mais tout porte à croire que le premier chiffre touche de plus près la réalité que le second) devinez combien d'hommes ont déjà travaillé ?

La réponse à cette question importante m'a été donnée par plusieurs camarades, qui ont séjourné longtemps au Congo : 100,000 individus environ. Et encore, certains d'entre eux ajoutent que cette opinion est plutôt optimiste.

Vous savez, n'est-ce pas, toutes les difficultés que l'on rencontre pour pouvoir « asseoir » un chiffre approximatif. Les statisticiens, qui œuvrent en Europe, dans nos vieux pays, se trompent eux, très souvent. Jugez alors de la créance, que l'on peut accorder aux relevés congolais.

L'Etat Indépendant couvre une superficie de 2.350,000 kilomètres carrés. Il faut multiplier la surface de la Belgique par 80, pour arriver à ce total imposant, qui engloberait à la fois la Hollande, la Belgique, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Suisse et même l'Autriche et la Hongrie — toute l'Europe occidentale.

Vous concevez que les moyens d'informations sont encore malaisés dans ce vaste territoire. Nos explorateurs l'ont sillonné de part en part, et ont créé des « corridors » de pénétration. Mais connaît-on un vingtième du Congo ?

Vains essais

Nous avons tenté l'expérience dans certains territoires : nous avons supprimé la contrainte au travail ; et nous avons recueilli, sans retard, les fruits du régime de la liberté. Les troubles de la barbarie la plus débridée ont agité, de nouveau, ces contrées.

N'écoutez donc pas, en ces matières, les théoriciens, les batisseurs en rêve de constitution d'état. Faites plutôt parler ceux qui ont vécu longtemps, dans différentes régions du Congo, un peu partout, dans cet énorme pays.

Sauriez-vous ce qui se passe à La Haye en interrogeant un Hongrois ?

Et, encore pensez-vous que tous les belges qui sont allés au Congo étaient doués, au même degré, de la faculté d'observation ? Combien de gens savent observer ? Combien sont à même, je vais même jusque là, d'abord de rapporter exactement ce qu'ils ont vu, ensuite de déduire des choses constatées, les projets de résolution, qui s'imposent.

Aux premiers temps, n'avons-nous pas eu de nos explorateurs, qui prétendaient qu'il y avait moyen de s'entendre avec les Arabes. On s'en aperçut d'ailleurs, dans la suite !!

Et, sur cette question si complexe, si touffue de la colonisation d'un empire énorme comme le Congo, on vit s'établir une lutte d'opinion entre deux familles d'esprits : ceux qui voyaient ce qu'ils voulaient voir, les théoriciens, les imaginatifs — et ceux qui ne voyaient que les réalités et qui luttaient contre elles.

Autres essais plus pratiques.

De tous les avis que j'ai entendus sur le chapitre du travail forcé, le plus sage, m'a-t-il semblé, a été celui concluant de la sorte : On n'arrivera à une liberté relative laissée à chacun de travailler beaucoup, plus ou moins (n'avons-nous pas chez nous même de grands travailleurs et d'encrassés fainéants ?), on n'arrivera à cette liberté relative très souhaitable que par la méthode. Il faut forcer, en ce moment et pendant quelque temps encore, les indigènes à travailler. Peu à peu, l'habitude étant prise, nous pourrions être moins sévères, car l'indigène travaillera de lui-même. Il comprendra qu'il y va de son intérêt.

Malheureux ! Abolir tout de suite, en une fois et partout la contrainte au travail ! Mais il vaudrait mieux que tous les Belges quittassent le Congo !

Dans certaines contrées, très limitées, les peuplades travaillent déjà sans contrainte. Alors, patience, ne brusquez rien. On

arrivera à l'accomplissement de cet idéal : la liberté du travail, avec le temps... disons le temps d'une génération vingt-cinq trente ans. Et ce sera très beau !

Le paiement des contributions en travail.

La question du travail, et celles de l'introduction de la monnaie et du paiement des contributions sont intimement liées.

Il faut d'abord, je dois bien me répéter encore, créer la matière commercable par le travail pour espérer imposer utilement l'usage de l'argent. Arrivés à cette phase de développement de nos efforts, nous pourrons réclamer les contributions en monnaie.

Mais, en attendant, ne faut-il pas que l'état crée des routes, établisse des moyens de communication par terre ou par eau, assure la sécurité, organise l'administration dans tous les domaines? Alors, comme cela se pratiquait en Europe, dans les temps reculés, on demande aux indigènes du travail en échange des services rendus par l'état.

Et il y a des théoriciens en chambre qui se récrient ! Qu'ils y aillent donc voir, ceux-là !

Le Congo belge, comparé au Congo français et au Congo portugais, offre la physionomie d'un pays, où l'on sent déjà les progrès d'une organisation remarquable. L'homme qui a conçu et exécuté cette œuvre, à travers toutes les difficultés, en dépit de tous les dénigrements, de tous les scepticismes et de toutes les calomnies, et tous ceux qui y ont collaboré ne sont-ils pas dignes de notre admiration la plus vive ?

Oui, les Congolais sont encore des « citoyens » corvéables.

Mais avec le temps, le temps nécessaire à toutes choses !, ils ne le seront plus.

On s'efforce d'ici-là à réclamer de ceux, qui ne connaissent pas encore l'usage de la monnaie, parce qu'ils n'ont pas pu encore la connaître, un certain nombre d'heures de travail : Quarante heures par mois.

Sans en conter, il doit y avoir de pauvres diables dans nos pays, qui aimeraient mieux travailler quarante heures par mois pour l'état que lui verser le montant de leurs contributions.

Dans les quarante heures de corvée, on compte le temps dépensé pour les déplacements du village du contribuable au « chantier » et pour le retour. Et l'on a promis de tout faire pour adoucir encore le régime.

Le tort initial des théoriciens.

Le tort initial de tous nos parlementaires et des soi-disant spécialistes en matière coloniale, est de croire que le nègre est un homme de cerveau fruste, une sorte de pauvre échantillon de la race humaine, mais que le nègre a quand même la valeur « unitaire » d'un « quasi-citoyen » de nos pays.

Le malheur est que la presque totalité d'entre eux sont des demi-animaux, je l'ai déjà dit plus haut. Et encore je calomnie beaucoup d'animaux, mais beaucoup !

Cette affirmation vous révolte ? Soit. Réservez l'explosion de votre sentiment. Parcourez d'abord, si vous voulez bien, ces extraits de livres vécus, ces passages de certains récits de nos explorateurs, ces courts petits tableaux.

Je vais vous servir cela par tranches. Le mot glisse de ma plume Il est d'ailleurs en situation. puisqu'il s'agit ici de boucherie humaine. Certaines de ces petites notes vous exposeront aussi dans quelle sauvagerie abjecte la plupart des peuplades congolaises sont encore plongées.

Dites ? Ne lisez tout de même pas cela, avant votre déjeuner. Vous en auriez l'appétit coupé.



Les Gouts culinaires de ces Gentils Messieurs

Garçon ! Servez-chaud !

Il est reconnu aujourd'hui que le cannibalisme est pratiqué dans tout le *Bassin*, du *Stanley-Pool* au *Tanganika*, de l'*Uele* aux sources du *Lualaba*.

Rien que cela !

Chair savoureuse. — Du vrai gibier. — Le marché.

« Les *Batekes*, dit M. Guiral, proclament « la chair humaine extraordinairement savoureuse » et n'abandonnent jamais sur le

champ de bataille le corps d'un ennemi dont le nom est, dans leur langue, synonyme de gibier.

» Certaines peuplades, dit M. Delcommune, n'ont d'autre occupation que la chasse à l'homme. Les *Mangos* ou *Balolos* s'adonnent à ce négoce odieux.

» Ils se procurent des esclaves destinés au couteau, au moyen de razzias opérées dans les territoires des tribus voisines, qui sont moins fortes et moins bien armées qu'eux ou bien par des achats et des échanges.

» La plupart de ces malheureux sont expédiés dans l'Ubangi où on les troque contre de l'ivoire et autres produits. A certains jours, il se tient sur le bord de la rivière de véritables marchés, où l'on expose en vente un grand nombre d'indigènes destinés à être mangés. »

L'allment noble! — La viande qui parle. — Une victime débitée au détail.

« Mgr Augouard fournit de nombreux détails sur le cannibalisme des riverains de l'*Ubangi*. Il ne se passe pas de jour que l'un ou l'autre village n'immole une victime destinée à faire les frais d'un festin. Les prisonniers faits à la guerre sont immédiatement consommés : l'échange de captifs n'est pas connu, chacune des parties préférant manger ses prisonniers. Il n'y a pas d'esclaves, parce qu'ils sont aussitôt dévorés qu'achetés ; cependant, aux sujets maigres, on accorde un sursis de quelques mois pour se refaire la santé.

» Les *Bangalas* mangent leurs prisonniers et leurs esclaves. Pour eux la chair humaine est un aliment noble. L'homme, disent-ils, est une viande qui parle. M. Coquilhat a fait le récit d'une exécution à laquelle il a assisté : « le chef fit d'abord casser les bras et les jambes de la victime, il la fit ensuite tremper dans le fleuve toute la nuit, encore vivante, la tête seule émergeant de l'eau, afin de pouvoir enlever plus facilement l'épiderme. Au point du jour on décapita le malheureux, puis on l'écorcha.

» Les *Bapoto* sont, eux aussi, grands mangeurs d'hommes. Ils dépècent et débitent les corps de leurs victimes avec l'adresse de parfaits bouchers. Il arrive souvent, dit M. Van Mons, que le malheureux destiné au couteau soit exposé en vente au marché. Il se promène de long en large, et les amateurs, qui viennent l'examiner, désignent les parties qu'ils préfèrent, qu'un bras, qu'une cuisse, la poitrine ou la tête. On circonscrit au moyen

de terre colorée les sections achetées. Quand le corps entier est vendu, on abat le malheureux. »

Que pensez-vous du procédé ?

Et que dites-vous de l'intellectualité (?) de ces amateurs de boucherie humaine, et aussi de la mentalité (?) de la victime qui se promène, attendant le client

Mangeurs de cadavres. — L'homme comestible : Nyama.

Tel est le goût des *Basoko* pour la chair humaine, qu'ils mangent même leurs morts. Le plus souvent, ils découpent le corps en menus morceaux qu'ils enfilent sur un bâton et qu'ils séchent en les exposant au-dessus du feu. Ils font également mariner la « viande » dans des pots et en fondent la graisse.

Le nom que les indigènes de certaines régions donnent à l'homme « comestible » est celui de *nyama*, viande. De là le surnom de *Niam-Niam*, mangeurs de viande donné aux *Azanda*, si grands amateurs de chair humaine. Ils se font gloire de cette coutume, dit Schweinfurth. Leurs ménestrels chantent, en même temps que les faits des guerriers, les festins faits avec la chair de leurs victimes, qu'ils proclament « extraordinairement savoureuse », surtout quand elle a passé une nuit dans l'eau.

Respect aux femmes! — Le rôle des féticheurs.

Quand le chef éternue. — Un plat de cheveux. — Pouah!

Les *Bangalas* ne mangent pas les femmes, à cause de leur valeur commerciale.

Dans la *Région Maritime*, les parents appliquent la loi spartiate et tuent les nouveaux-nés qui ne sont pas bien conformés.

Le pouvoir répressif y est exercé par le roi ou par les chefs. Les peines sont : l'amende, l'enchaînement, la bastonnade, la décapitation et la mort par défaut de nourriture.

En cas de crime, de vol ou de mort d'homme, le féticheur consulte le fétiche de la mort pour connaître le coupable : la tête couverte de feuilles, portant toutes espèces d'oripeaux et tenant dans la main gauche un sac contenant des becs d'aigle, des griffes de chacals, de la terre, des loques, etc., ivre de vin de palme, dansant et poussant des cris, il bat le fétiche et finit par prononcer le nom du coupable. Ce singulier inquisiteur désigne d'habitude un homme notable, qui le corrompra à force de présents.

Chez les *Cakongos*, le vol est puni de mort

La puissance du sorcier, chez ces êtres superstitieux est effrayante. Le féticheur les terrorise pour en obtenir ce qu'il désire.

Les *Batekes* fument du chanvre qui les rend fous ou les tue

Pour eux la mort n'est jamais due à une cause naturelle. Elle est toujours le résultat d'un crime ou d'un ensorcellement et suivie de l'épreuve du poison pour un innocent que le féticheur accuse au mieux de ses intérêts.

Les *Boyakas* fument le chanvre.

Quand leur chef Kiamvo éternuait, on entendait des cris épouvantables : tout le village hurlait et cent ou deux cents coups de fusils augmentaient encore le vacarme.

Dans le *Ruki*, écrit M. Lemaire, un plat très estimé est une pâtée de cheveux, de sang humain et de feuilles de manioc.

Sauf de très rares exceptions, dit Coquilhat, les indigènes de l'*Équateur* ne se lavent jamais.

La voulez-vous boucanée ou à la marinade ?

Une réception chez M. Mangbua

Chez les *Longos*, la femme est considérée comme un être inférieur.

Dans le *Lopori* les indigènes compriment entre deux planchettes le crâne de leurs jeunes enfants; les chefs empoisonnent les mâles nouveaux nés dans la crainte de devoir partager leur puissance avec de nouveaux hommes libres.

A la mort d'un chef on sacrifie ses esclaves.

Chez les *Bangalas*, on coupe une oreille à la femme adultère, on lui perce le mollet avec un fer de lance.

Leurs enterrements sont accompagnés de sacrifices humains.

Toutes les populations de l'*Aruwini* sont cannibales.

Ces indigènes mangent leurs morts. Chez les *Bazokos*, on n'ensevelit pas les morts, on les fait cuire; mais on fait exception pour les chefs, que l'on enterre dans leur maison.

Ils prisent spécialement les reins et la poitrine humaine et mangent cette chair fraîche, boucanée ou marinée; la chair d'une femme est préférée à celle d'un homme; elle est, selon eux, plus tendre et d'un goût plus fin. Ils sont du reste inconscients de la répulsion et de l'horreur qu'inspirent leurs abominables pratiques. Un chef Mangbua, qui s'entretenait avec Chaltin,

se leva brusquement et le quitta en disant : « Le soleil va se coucher, il est temps que je m'en aille, car je dois faire tuer un esclave ce soir pour le manger avec le chef Bolulu qui est venu me voir et qui est grand amateur de chair humaine.

**L'homme se repose, la femme travaille. — Doux pays ! —
La graisse des morts.**

Chez les *Bakokos* le travail est facultatif pour les hommes libres, et obligatoire pour les esclaves.

En ce qui concerne les cultures, ceux-ci ne font que le défrichement. Les femmes font le reste.

L'esclave a le droit de posséder, mais il doit abandonner à son maître une partie de sa récolte, de sa chasse et de sa pêche. Il n'a pas le droit de disposer de ses biens, qui, à sa mort, reviennent à celui qui l'employait.

Ses enfants sont esclaves.

Tous les indigènes de l'*Uelle* sont anthropophages.

Schweinfurth s'est longuement étendu sur leur cannibalisme et principalement sur celui des *Mangbetts* plus atroce encore que celui des *Niam Niam*.

Chez les *Azanda* et les *Mangbettu* l'agriculture est faite par les femmes.

Tous les peuples du *Haut Ubangi* sont anthropophages. Prisonniers de guerre, esclaves, condamnés à mort sont les victimes ordinaires. Les morts sont enterrés; cependant certaines peuplades les mangent lorsque le défunt est esclave et que la maladie à laquelle il succombe n'est pas infectieuse. On mange les femmes et les enfants.

L'adultère est puni de mort, mais les coupables peuvent se racheter; les vertus conjugales sont effectivement subordonnées à une question de prix.

Chez les *Banziri*, le mort est attaché sur une chaise haute, dans la position assise et placé au milieu de la hutte. Les parents se rassemblent et font du feu au-dessous du cadavre en ayant soin de disposer des pots pour recueillir la graisse qui découle bientôt. Dès qu'il y en a une quantité suffisante, ils s'en enduisent la figure et les mains. Ils se lavent ensuite, avec de l'eau chaude qui est bue par l'assemblée. Ils croient ainsi s'incorporer une partie de l'être qu'ils perdent. Souvent une partie de cette graisse est conservée dans un vase bouché que l'on place dans la case

du mort. Celui-ci y est d'ailleurs enterré quand le cadavre se décompose complètement et que la peau commence à se détacher. Une autre partie de la graisse est envoyée aux parents.

A la mort d'un chef. — Autre menu. — Les mangeurs de terre — Coupeurs de mains, de bras, de jambes, de nez, d'oreilles... « Kip-Kap » !

La mort d'un chef, d'un homme libre, donne lieu à des cérémonies plus macabres encore chez les *Sakara*.

Sur un lit, dans une immense fosse circulaire, la tête reposant sur le bras de sa favorite, le cadavre du défunt est couché, paré de ses plus riches atours; autour de lui, attachés à des pieux, les corps étranglés des femmes qui n'ont pas voulu survivre à leur époux, jetés pêle-mêle dans la fosse, les cadavres d'esclaves, de domestiques, ayant servi le mort — tel est le spectacle hideux qui s'offre à la vue d'une foule affolée. La fosse est comblée et sur la terre fraîchement tassée commence le sacrifice des victimes destinées aux festins célébrés en mémoire de celui qu'on pleure. Ces repas de chair humaine durent plusieurs jours.

« J'ai rencontré, écrivait Bodson, à *l'Est des Stanley-Falls*, des mangeurs de terre, surtout des femmes et des enfants; leurs membres grêles, leur ventre proéminent et disproportionné attirent l'attention; leur face blême et leurs yeux éteints, blanc-jaunâtre, indiquent suffisamment le degré de dépérissement et d'abrutissement auquel ils sont arrivés à la suite de cette funeste habitude. »

D'après Le Marinel, chez les *Vuakusu* et les *Vuaras*, les chefs punissent leurs sujets par des mutilations.

Voyageant le long du Lomami, il remarqua des hommes à qui on avait coupé les oreilles; il en vit même un qui n'avait ni oreilles ni nez, ni mains et qui paraissait se porter bien malgré d'aussi horribles mutilations.

Une chose assez remarquable, dit M. Alexandre Delcommune en parlant de *Kasongo*, c'est la façon dont ce roi rend la justice.

Un de ses sujets a-t-il volé, on lui coupe une main; le vol est-il important, on lui en coupe deux; un malheureux dans une campagne a-t-il détalé trop promptement devant les flèches ennemies, on lui retranche un pied... et ainsi à l'avenant.

**Comment les Arabes traitent les nègres. — A l'eau! —
Les malades. — Les crânes des victimes.**

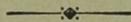
L'esclavage chez les *Arabes au Congo*, s'il est alimenté par d'affreuses razzias, a d'ordinaire un caractère patriarcal dès que le noir est réduit au servage; mais une fois les nègres et les négresses devenus esclaves, ils ne tardent pas à se corrompre. Les femmes prennent goût aux orgies, à la vie dissolue qu'on leur fait mener; les hommes deviennent des instruments sûrs pour satisfaire toutes les volontés et la cruauté de leurs maîtres.

Dans ses relations avec les esclaves, l'Arabe est d'une atroce sévérité. Tout ordre donné doit être immédiatement et passivement exécuté sous peine de châtimens corporels, de mutilations ou de mort; les esclaves sont jetés à l'eau, rarement enterrés; quand l'esclave est malade, comme il représente une certaine valeur, il est bien soigné au début; si la maladie se prolonge ou est reconnue incurable, il est supprimé sans pitié.

Dans les villages de la *Lukenie* s'amoncellent les crânes des victimes dévorées.

Les *Bassongos-Menos* sont cruels et irréductibles. Le blanc ne peut pénétrer chez eux.

Les *Kawandas* courent nus, déterrent les cadavres pour les manger et vivent dans un état de sauvagerie extrême.



La Défense de l'homme

L'homme hyène de l'homme.

Le travail forcé n'apparaît-il pas, après cette courte revue des diverses habitudes masquatoires de toutes ces populations comme le « minimum » de tous les moyens, dont nous avons le droit d'user *pour défendre l'homme contre l'homme*.

Notez que j'ai emprunté ces notes à des ouvrages connus. C'est par leur rapprochement qu'elles vous auront sans doute impressionné.

L'homme est le loup de l'homme — *Homo homini lupus*. Dans ces paisibles parages, chez les Batekès, les Mangos, les Balolos, les Bangalas, les Bapoto, les Azanda, les Cakongos, les Boyakas, les Longos, les Basokos, les Bakokos... et autres jolis Cocos, l'homme est aussi le chacal, la hyène de l'homme. Et il est, pour son semblable, plus cruel que n'importe quel animal sauvage.

Un frisson de cauchemar ne vous a-t-il pas secoué et glacé l'épiderme, en parcourant ces petits notes, rapportant en raccourci les mœurs de nos Congolais. N'en avez-vous pas eu le picot ? Et puis, à d'autres moments, vous avez sans doute ri aussi, car certaines trouvailles de cruautés raffinées et grotesques dépassent l'imagination la plus fantastique. Edgar Poë, le merveilleux artiste de l'horrible qui sait vous faire grelotter de peur aux visions les plus étranges, n'a pas évoqué les scènes que vous avez pu voir se dérouler en vous, en lisant ces notes.

Voilà dans quel état d'abrutissement, de stupidité ignoble, de barbarie repoussante, nous trouvons encore, en ce moment, à l'intérieur des terres, la plupart des tribus d'indigènes, que nous devons civiliser. Car vous pensez bien, que partout où les blancs ont passé, les nègres ont dû renoncer à leurs abominables coutumes.

Et vous voudriez introduire chez ces lamentables brutes l'usage de la monnaie, tout de suite, en une fois !... Et il y a des gens, assez insensés, ou assez peu renseignés, qui se récrient quand on leur parle du travail forcé des nègres

Le travail forcé — remède très doux.

En somme, en les obligeant au travail, nous les amenons par la contrainte d'abord, par l'habitude ensuite, un peu aussi par la raison que nous éveillons en eux, et enfin par le bien-être dont ils jouissent, à un autre état mental. Ne faut-il pas défricher la terre, avant de la cultiver ? Eh bien, nous défrichons le cerveau

des nègres. Et je ne sache pas que l'on défriche un sol, en le regardant.

Tous les missionnaires ont aidé et aident, dans une certaine mesure, les efforts de nos explorateurs. Mais leur influence serait presque nulle, si l'on n'inculquait pas l'obligation du travail, de force d'abord, de gré ensuite, à tous ces nègres, ces pitoyables et terribles spécimens de la race humaine, nos pauvres frères... qui se boulotent entre eux.

La cause est jugée, n'est-ce pas?... Dans un avenir, que j'ai fixé, autre part, à vingt-cinq, trente ans, la durée normale de la vie d'un noir au Congo, on pourra accorder une certaine liberté du travail à nos amis des sources du Lualaba, des rives de l'Uelé, de l'Ubangi et autres et nombreuses rives.

N'avons-nous pas déjà accordé la liberté la plus complète du travail à d'autres populations que nous avons eu le temps de former ?

Une invitation à MM. les théoriciens

Enfin, nous prions messieurs les parlementaires belges qui défendent à outrance la thèse intangible de la liberté du travail de se transporter auprès des habitants du Congo, que je viens de leur désigner. Ils iront là-bas sans escorte armée, selon leurs principes. Tous les hommes sont frères ! Et je leur promets une jolie réception. On y dinera bien. Ce jour-là, le menu de M. Mangbua, qui aura sans doute invité son ami M. Bolulu et tous ses voisins à ce festin exceptionnel, s'agrémentera de quelques plats extraordinaires.

Pour que le banquet puisse répondre à l'appétit de ces gentlemen, je prie MM. les théoriciens d'envoyer dans ces parages les plus gras d'entre-eux, pas M. Hector Denis, par exemple, il est vraiment trop maigre, mais plutôt le boulot Modeste Terwagne. (Voilà de la vraie chair, et rose donc !) M. Louis Bertrand est suffisamment bedonnant aussi. Enfin il s'agit de bien choisir, pour que la démonstration par les faits soit complète.

« Bolulu, à votre santé ! Que dites-vous de cet entre-côte ? Délicat n'est-ce pas ? Ah ! Ah ! c'est qu'il y a du bon bétail à la Chambre belge. Et l'on nous promet un arrivage, deux fois par mois.....

» Mangbua, passez-moi la tête en tortue..

» Succulent ce rognon !

» Et ce pied à la vinaigrette ! Je m'en lèche les doigts ! »

Vive la liberté du travail !

La Belgique dans l'Avenir

Objections économiques

La voix de mon ami, adversaire de la reprise, m'a donc tantôt reproché mes sympathies « africaines » et l'absolue confiance que j'ai en l'avenir de notre Congo, en m'objectant que toutes les colonies en général sont de mauvaises affaires pour la mère-patrie, — que nos relations commerciales avec l'étranger et les pays lointains suffisent amplement à nos besoins d'expansion — et que d'ailleurs notre trafic avec le Congo est insignifiant

Des économistes, des commerçants et des industriels qui ont pris la plume, en ces derniers temps, pour défendre leurs idées, ont déjà répondu à ces objections. Ma brochure s'enflerait au point de gagner les proportions d'un petit livre, si je reproduisais tous les arguments et les relevés déjà publiés. Cela n'est pas dans mes intentions.

L'ami-adversaire devrait se donner la peine, que j'ai prise, et lire tous ces ouvrages. Mais il lui suffira de s'en procurer un seul, que vient d'éditer le « Cercle Africain », sous le titre « Causeries du mercredi. La situation économique de l'Etat Indépendant du Congo », chez F. Vanbuggenhout, 5, rue du Marteau, Bruxelles.

Il trouvera dans cet exposé honnête, objectif, contenant les documents authentiques, de quoi apaiser ses alarmes. On n'y cache pas les déconvenues que l'on a enregistrées dans certaines entreprises. Tout y est dit, en résumé, avec les chiffres à l'appui, qu'il serait trop long de citer ici.

Nos principaux clients et le Congo.

Naturellement, nos pays voisins, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande sont restés de loin nos principaux clients. La Hollande n'a-t-elle pas continué à traiter plus d'affaires avec la Prusse, l'Angleterre, la Belgique et même les Etat-Unis qu'avec les Indes Néerlandaises ? Le pour cent du

commerce de la Hollande avec ses colonies est de 3.5, chiffre inférieur même au centième du commerce belgo-congolais.

Le peuple hollandais, qui est réfléchi, calme, froid, essentiellement commerçant a-t-il jamais songé à renoncer à ses possessions d'outre-mer ? Chez nos voisins, qui sont des gens d'un esprit essentiellement positif, vous ne trouverez pas le moindre germe d'un mouvement anti-colonial.

Les réels avantages d'une colonie

C'est que le commerce extérieur d'une métropole avec sa colonie n'est pas le seul avantage qu'elle offre.

« Si la nation colonisatrice est riche, dit un auteur, si elle a des capacités pratiques, elle peut, par ses capitaux et par ses nationaux, se rendre maîtresse de ce commerce d'exportation et de ce commerce extérieur. Et les bénéfices qu'elle en retirera dépasseront notablement ceux que lui procure le commerce plus retentissant entre la métropole et la colonie. »

La Belgique n'est-elle pas un pays riche ? Les Belges, en constituant les nombreuses sociétés que vous connaissez, n'ont-ils pas fait preuve d'une initiative heureuse ?

Les gens à courte vue ripostent : « Oui, quelques dizaines de capitalistes ont seuls fait leur beurre dans tout cela ! »

Raisonnement ridicule. Et les fournisseurs de ces sociétés, fournisseurs de tous genres, et le personnel supérieur comme les ouvriers, n'y ont-ils pas trouvé leurs bénéfices, le gain de leurs salaires ou de leurs appointements ? L'existence de milliers de gens ne dépend-elle pas aujourd'hui de la prospérité de ces groupements financiers, industriels, commerciaux que le Congo a fait naître sur notre sol.

Il est prouvé d'autre part qu'une bonne partie des dépenses d'une colonie (un quart, parfois même un tiers) revient à la mère-patrie, pour frais d'administration et paiement des intérêts des emprunts.

Plus d'ivoire ! Plus de caoutchouc !

Que ceux qui discutent examinent donc, de plus près qu'ils ne le font, les divers éléments du problème. Ainsi, on jette dans le bruit des meetings, ce cri d'alarme affolant : « Il n'y a presque plus de caoutchouc au Congo. On a coupé les lianes, on a rasé tout. » La vérité est que le Congo se classe au second rang des producteurs du caoutchouc. L'Etat donne une récolte de 4,800 tonnes. Le

Brésil tient, de loin, la tête avec 37,000 tonnes. Mais connaissons-nous tout le Congo ?

Il faut lire les ouvrages spéciaux sur la culture du caoutchouc, pour être impressionnés par les profondes ressources que nous trouverons dans notre colonie, par l'exploitation des trois espèces de caoutchouc : le genre *Landolphia*, croissant dans les forêts ; les petites plantes buissonnantes appartenant au même genre, caoutchouc des herbes ; le *Funtumia elastica*, peu exploité jusqu'à présent.

Les raseurs

La terre est épuisée ? On a rasé tout ? L'Etat a prescrit par le décret du 5 janvier 1899 à tous les récolteurs de caoutchouc l'obligation de planter par an 50 pieds d'essences caoutchoutifères par 100 kilogrammes récoltés.

En 1907, on évaluait à 15 millions le nombre total de pieds d'arbres ou de lianes mis en terre, tant par l'état que par les sociétés.

Rasé ? Vous nous rasez, voulez-vous dire ?

Mais, voilà, on répète ces choses ; et ces bruits forment le fond des légendes, auxquelles croient beaucoup d'anti-congolais.

Il n'y a plus d'ivoire ? Sans doute, on en a déjà pris assez-bien. Mais nous sommes loin d'avoir parcouru tout le Congo ! De 1902 à 1906 on a expédié du Congo 197,950 kilogrammes d'ivoire, en moyenne par an. En 1907, les expéditions ont atteint 178.207 kilogrammes, qui ont produit 4 millions et demi de francs.

Les terres placées sous les tropiques produisent généralement le café, le tabac, le coton, le cacao, le sucre, le thé, l'indigo, les épices... Songez au développement que prendront toutes ces exploitations agricoles, quand la colonie sera administrée, dans toute son étendue.

« Pas plus de cuivre que sur ma main »

Comme on dit qu'il n'y a plus d'ivoire ni bientôt plus de caoutchouc, on dit qu'il n'y a jamais eu de cuivre au Katanga. Cependant, des rapports d'ingénieurs sérieux, il ressort que la région du Katanga est la région la plus riche en cuivre et en étain, du monde entier. Pourquoi les Anglais loucheraient-ils de ce côté, s'il n'y avait rien !

Et les transports ? objecte-t-on. La question est résolue. Mais il faudrait écrire de nombreuses pages, et publier des plans, pour expliquer que non seulement on a trouvé une solution, mais que l'on en a même trouvé plusieurs. Ces points spéciaux ont été élucidés par des ingénieurs, et font l'objet de gros mémoires.

Vers le Katanga, convergeront quatre lignes de transport ! Une de ces lignes, celle qui vient du sud, sera achevée dans peu de temps. Cette très riche région sera, pour ainsi dire, coupée en croix, par les quatre voies de transport.

Quand on lit les rapports consciencieux établissant la valeur approximative de ces gisements, on est émerveillé. Je vous renvoie, il le faut bien, aux documents, qui sont d'ailleurs connus.

Le Congo reste, cependant, aux yeux des gens de parti pris, une mauvaise affaire. Donc, sur une exploitation d'un empire aussi vaste, qui a commencé méthodiquement, pour une faible partie de son territoire, depuis dix ans seulement (car les quinze premières années ont été presque absorbées par les difficultés de prise de possession) on prétend pouvoir fonder une appréciation. C'est fou !

Le Congo mérite nos sacrifices

Le Congo mérite tous sacrifices que nous avons déjà faits, et ceux que l'on nous demande encore. Nous ne possédons dans ce pays qu'un chemin de fer et deux autres lignes de traction seulement. Voyons ... attendez.

Que vaudrait l'Europe occidentale même, à l'heure actuelle, avec deux ou trois chemins de fer ?

Nos relations avec les pays étrangers suffisent à nos besoins d'expansion ?

Les grands pays ne deviendront-ils pas protectionnistes et impérialistes ?

Qui vous assure que ces pays accueilleront toujours les produits du dehors ? N'observez-vous pas au contraire combien les grands états sont entraînés, malgré eux mêmes, vers le protectionisme et vers l'impérialisme : l'Angleterre, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne.

M. Chamberlain a été renversé ; mais M. Asquith n'est pas ainsi anti-Chamberlainiste que M. Bannerman. Oh ! que non ! Vous souvenez-vous des déclarations de politique extérieure et de politique douanière de M. Roosevelt ?

L'Extrême-Orient se suffira bientôt à lui-même.

Prévoyez donc l'avenir. Notre grand Léopold II (J'écris «grand» ! Et cependant je ne suis pas courtisan pour un sou ! Étant liégeois de cœur et d'âme, de tournure d'esprit égalitaire, ayant le culte des origines latines de ma race, je serais tout de suite républicain, si j'habitais la France ! Mais, ici, en Belgique, dans le voisinage des grands pays monarchiques, vous savez aussi bien que moi que la république est une impossibilité et serait une folie !) je disais donc que notre grand Léopold II avait indiqué à son peuple la voie, dans laquelle il doit entrer. Son cerveau puissant a sondé l'avenir. Et l'on peut en croire le vieux Souverain.

La crainte des convoitises étrangères.

Le Roi a non moins dû réfléchir aux conséquences que la possession du Congo par la Belgique entraînerait pour le pays, vis-à-vis des grandes nations, qui, un jour, pourraient convoiter notre colonie.

Mais, sur ce point, soyez bien rassurés. Le jeu de balance des ambitions anglaises, allemandes, françaises, américaines (ne faut-il pas ajouter d'autres adjectifs ? Qui sait ? Plus tard ? Il y a quatre ans, qui pouvait calculer la puissante latente du Japon !) fera toujours du Congo une possession, à laquelle aucune nation n'osera toucher, sans provoquer une guerre terrible avec les autres gros pays. Bismarck avait très bien compris ce problème.

Sur ce point troublant, il y aurait lieu d'écrire de très longues réflexions. Ces méditations ont certainement visité les méninges du Roi, plus d'une fois.

Le temps de la réflexion expire, passons à l'action !

La possession d'une colonie, comme le Congo, est une nécessité pour la petite et très-riche Belgique d'aujourd'hui — la grande et fière Belgique de demain....

HAUT LES CŒURS !



III.

On Égare la Wallonie

Les Voix de la nature.

Les appels du vent qui fouette les vagues, gonfle les voiles, siffle dans les mâtures, soulève le sable de la rive, ont toujours parlé au cœur des populations, qui vivent aux bords de la mer.

Les appels de l'horizon, qui, là, au loin, barre le champ de bataille tumultueux des flots d'une ligne de feu aux heures rouges du soleil couchant, d'une ligne de nacre durant les nuits argentées de belle lune, ont toujours invité aux voyages les hommes, qui, de la terre, étant encore enfants, écoutaient son langage troublant et mystérieux.

Le vent chante le chant éternel et héroïque du départ.

L'horizon chante le chant éternel et irrésistible de la curiosité de l'au-delà.

« Que se passe-t-il là ? Nous irons voir » ont dit les hommes des premiers âges, subjugués, car le vent, l'horizon, le ciel, les eaux les appelaient.

Tous les peuples ou presque tous, riverains de la mer, ont été des peuples navigateurs, amoureux des entreprises lointaines, braves, courageux, audacieux ! Peu ont résisté aux voix de la nature.

Songez aux Phéniciens, aux Grecs, aux Suédois, aux Norvégiens, aux Normands, aux Bataves, aux Bretons et aux Anglais des temps anciens et de nos temps !

Les Flamands navigateurs.

On comprend donc que la destinée des anciens Flamands des bords de la mer ait été tracée par la nature même. Et l'on s'ex-

plique la fortune de la Bruges d'autrefois, la Venise du Nord du moyen-âge et la prospérité du port d'Anvers, arrêtée par la jalousie des diplomaties étrangères, rendue au pays par la révolution de 1830 — la révolution entreprise aux premiers jours par les Wallons.

N'est-ce pas à l'organisation de la jeune nation belge, œuvre de la révolution, que l'on doit l'affranchissement de l'Escaut ?

Le sort des Flamands, qui à l'ouest sont navigateurs, et au centre des terres et à l'est sont agriculteurs, était écrit par les lois mêmes, les plus mystérieuses et les plus simples à la fois, qui se dégagent du sol où l'on vit, du ciel sous lequel on respire.

La Destinée des Wallons,

Les Wallons ont eu, eux aussi, leur destinée, selon la même loi logique, si claire et si profonde !

Leur histoire est une histoire héroïque et sanglante, aux temps passés. Car ils eurent à lutter toujours !

Wallons des montagnes, des plaines et des vallées, des campagnes et des régions industrielles présentent certains caractères distinctifs, mais la psychologie d'ensemble de la race est bien une. Entreprenant, vif, alerte, gai, enjoué, « dur » au travail, infatigable au plaisir, querelleur, aimant les chansons et l'esprit gaillard, frondeur, mauvaise tête et bon cœur, le Wallon a son originalité propre. Il est le latin du Nord. La Wallonie est une latinité brumeuse.

L'action parallèle des deux races

Les deux races concourent, de nos jours, parallèlement, à la grandeur d'une nation commune petite, mais puissante par ses richesses. Les deux races sont bien différentes, car si les Wallons ont les qualités et les défauts des Gaulois, les Flamands ont les qualités et les défauts des Germains, leurs cousins.

Ne souriez pas des rapprochements d'observation curieuse que m'ont souvent inspirés les pigeons et les chevaux des Flandres et de la Wallonie. Les animaux sont aussi des habitants de la terre, et le sol les façonne comme il nous façonne nous-mêmes.

Le pigeon d'Anvers est grand, gros, lourd, ses ailes sont puissantes : c'est le pigeon de fond. Il vole longtemps d'un vol relativement lent, mais régulier. Le pigeon liégeois est petit, alerte, son bec et sa poitrine fendent le vent, ses ailes sont d'une frébri-

lité incessante — c'est le pigeon de course. Il emportera la victoire, s'il l'emporte vite !

Le cheval de la Campine est le gros cheval, aux larges sabots (car le brave animal ne doit pas enfoncer dans le sable !) massif et patient. Comme cette admirable bête est bien telle que le veut le sol ! Le cheval des Ardennes est petit, vif. Comme il court vite le long des côtes ! Ah ! la brave bête aussi !

Une page de Taine

Souriez-vous encore ? Et ne comprenez-vous qu'une certaine philosophie des races nous est enseignée, simplement par la terre même. Les habitants : hommes, animaux, plantes sont les produits logiques du sol.

Le grand Taine a écrit de si belles pages sur ce thème !

Un passage seulement de ce profond penseur et bel écrivain : « Il n'y a pas encore de science des races, et on se risque beaucoup quand on essaye de se figurer comment le sol et le climat peuvent les façonner. Ils les façonneront pourtant, et les différences des peuples européens, tous sortis d'une même souche, le prouvent assez. L'air et les aliments font le corps à la longue ; le climat, son degré et ses contrastes produisent les sensations habituelles, et à la fin la sensibilité définitive : c'est là tout l'homme, esprit et corps, en sorte que l'homme prend et garde l'empreinte du sol et du ciel. . . »

L'empreinte du sol

Les Wallons et les Flamands ont pris et gardé l'empreinte de leur sol et de leur ciel — sol et ciel particuliers. Ce sont deux petits peuples puissants, d'une originalité différentes. C'est par leur action parallèle leurs efforts parallèles qu'ils ont créé l'admirable Belgique.

Beaucoup de Wallons ont émigré

Observation curieuse, et qui m'a longtemps intrigué, par son apparente singularité. Les Wallons ont pris une part, au moins aussi grande que les Flamands, dans l'organisation de notre petite marine.

Les Wallons ont émigré parfois, autant que les Flamands. Ils ont colonisé industriellement la Russie Méridionale. Ils sont allés en Argentine, au Canada.

Ils n'ont pas vu la mer, étant enfants, comme les Flamands

de nos côtes. Mais poussés par les besoins de la vie, leur population étant trop dense, beaucoup d'entre eux sont partis, emportant au cœur le culte de la petite patrie, du sol natal. Ils sont partis, tout comme les Flamands.

Le mensonge ou l'erreur des politiciens

Voilà ce que me disent, au moment où j'écris, les souvenirs du passé de nos deux régions nationales : Wallonie et Flandre, la philosophie qui se dégage de l'histoire de ces deux pays, unis aujourd'hui, et la psychologie de nos deux races.

Ah ! comme on oublie vite, en écoutant ce langage élevé, les misères, les mesquineries, le bruit passager et vain des politiques du moment, qui croient diriger l'histoire, alors que l'histoire est dominée malgré les hommes, tous les jours, par la force même des choses.

Ainsi, certains politiciens parviendraient à faire croire que le pays wallon ne veut pas du Congo ! Oui, on le penserait vraiment à voir ce qui se passe en ce moment.

Les grands chefs progressistes bruxellois, qui se trompent, parce qu'ils sont des hommes de cabinet, des théoriciens superficiels, sont allés dans nos villes wallonnes, faire des conférences, prononcer des discours contre la reprise du Congo.

Comme en Italie !

Les Wallons qui sont très sensibles à la séduction de l'art oratoire, ont applaudi, acclamé les orateurs. Paul Janson peut dire aux Wallons tout ce qu'il veut, il sera ovationné. Frénésie d'un moment ! Les Wallons sont des latins ! Nos salles de théâtre en Wallonie, présentent souvent la physionomie des salles de spectacle, en Italie ! Eh ! bravo ! bravo !

Et l'on est tout étonné d'entendre les mêmes gens, qui tantôt ont applaudi, acclamé à se crever la peau des mains, discuter ensuite entre-eux des défauts et des qualités des acteurs.

Paul Janson, qui est né à Herstal, près de Liège, de parents nés en Wallonie (le grand-père de M Paul Janson était français) doit savoir cela mieux que moi.

Clameurs d'un instant ! On essaye aujourd'hui de monter le bourrichon aux députés wallons libéraux, et d'égarer l'opinion.

Le cas de M. Vandervelde

Ne parlons pas des socialistes. Ils ont décidé dimanche dernier, 19 avril, d'imposer à leurs mandataires un vote hostile à la reprise ! Petitesse ! Irraison !

Ces gens ne comprennent donc pas que nos ouvriers ont eu déjà et auront encore leur part du gâteau dans l'affaire du Congo — autant, oui autant que les bourgeois ! Les bourgeois ! Horreur !

Et M. Emile Vandervelde (est-ce assez insensé !) qui a voulu faire comprendre certaines raisons à ses amis, a été « ramassé » de la façon la plus brutale, par des gens inférieurs, d'esprit non compréhensif, ignorants et vulgaires. M. Vandervelde est victime des principes d'égalité, qu'il a prêchés et prêchera encore. Un monsieur n'importe qui lui a crié : « Rendez votre mandat ou votez comme nous vous l'ordonnons. » Et M. Vandervelde a dû y passer. Il a rechigné. Mais il y a passé. Il votera contre la reprise du Congo.

Aux députés libéraux de Wallonie.

On veut aussi méduser nos députés libéraux de Liège, de Huy, de Verviers, de Namur, de Mons, de Charleroi, de Tournai... Les uns, mal renseignés, ont déjà pris position contre la reprise.

Que feront les autres ? Ah ! j'espère bien qu'ils sauveront l'honneur de la Wallonie et l'honneur de notre parti libéral !

Comment, à en croire une poignée d'avocats de Bruxelles, la Wallonie ne voudrait pas du Congo ?

Mais, elle en a déjà voulu du Congo, la Wallonie !

Vous criez, messieurs de la politique ?

Le Congo est aussi l'œuvre des Wallons.

Parmi les premiers explorateurs de notre colonie (elle est nôtre en fait depuis vingt cinq ans !) parmi ceux qui ont dû se battre contre les Arabes, ceux qui ont pris rang dans le mouvement anti-esclavagiste, ceux qui ont fondé les premiers postes, qui ont parcouru les régions ignorées, ont révélé le mystère de ces vastes territoires, ceux qui ont organisé nos sociétés et notre commerce là-bas, citons, (je n'écrirai pas messieurs) citons : Coquilhat, Braconnier, le général Fievez, Chaltin, Lothaire, de Macar, Harou, Michaux, Lemaire, Bodson, Charles Delhaise, Royer, Avaert, Alexandre, Émile et Camille Delcommune, Ponthier, Jacques,

Demeuse, Bia, Delporte, Gilis, Milz, Henry, Florent Cassart et son frère Prosper, Hambursin, Rom, Gillain, Palate, Cornet, Diederich, Rezette, Hanolet, Gillain, Petillon, Heneuse, Bure, Dubreucq, Wangermée, Le Clément de Saint-Marc, les docteurs Étienne, Poskin, Carré, Bourguignon, Dupont et d'autres; les ingénieurs Cito, Cocu, Charmanne, et combien d'autres; les frères Bolle, Lacourt, Delhaie, les Dubois, Gillard, Hallet, Ghore, Lejeune, Waleffe, Weber, Grenade, et des centaines d'autres! — ces seuls noms me viennent à la mémoire.

Le meilleur de notre race !

L'assonnance des noms, l'euphonie des syllabes vous disent le pays natal de ces braves. Toute notre patrie wallonne chante dans ces noms. Ils sont du borinage, du Tournaisis, de l'Entre-Sambre et Meuse, de la Haute-Meuse, Dinant, Hastière, de Namur, du pays liégeois, des Ardennes, du Condroz, de la Hesbaye, du Brabant méridional. Ils sont toute la Wallonie!

Parmi ces braves, il y en a qui sont morts, sous les balles des Arabes ou sous les flèches des nègres.

Ils n'ont pas voulu du Congo, ceux-là !

Et nos ouvriers forgerons, mécaniciens, ajusteurs, qui ont monté là bas les premiers steamers et les premières locomotives? Nos artisans wallons, qui sont allés en Afrique, les chansons du pays aux lèvres, le courage au cœur, ne représentaient-ils pas le meilleur de notre race? Le long des rives du Congo ou dans la brousse, ils chantaient, le soir, après la besogne, nos vieux crammignons — ce n'était pas nos meilleurs enfants, ceux-là?

Excusez-moi !

Excusez-moi, (car il est entendu, n'est ce pas, que les capitalistes sont tous des brigands?), excusez-moi, si je vous rappelle que parmi nos financiers qui ont eu le plus d'initiative dans nos entreprises congolaises les plus importantes et les plus heureuses, nous pouvons citer : le colonel Thys, le baron Édouard Empain, Émile et Alexandre Delcommune, Victorien Lacourt, Baudour, Deflorenne, Florent Cassart, Bolle, Hallet — tous wallons.

Il faudrait vérifier ?

A tous les rangs, dans toutes les classes de la société, dans toutes les situations : officiers, soldats, ingénieurs, explorateurs,

commerçants, ouvriers, etc. ., les Wallons ont été très nombreux au Congo. Je crois même qu'ils ont été plus nombreux que les Flamands. Oui, je crois bien que si on faisait le relevé des uns et des autres, nous aurions la joie de le prouver!

Les héros wallons et les héros flamands

En tout cas, les plus héroïques d'entre les Wallons, ou ceux qui ont été appelés, par le hasard des faits, à accomplir de grandes œuvres, comme les Coquilhat, les Ponthier, les Fiévez, les Chaltin peuvent être cités avec orgueil, à côté des plus héroïques Flamands : les D'Hanis, les Vande Velde, les Van Gèle, les Van de Kerckhove, les De Bruyn.

Et voilà comment la Wallonie n'a pas voulu du Congo!

Et elle n'en voudrait plus aujourd'hui ?

La Wallonie place son honneur et sa dignité, trop haut. — C'est faux!

La Wallonie a plus d'intérêt que la Flandre...

La Wallonie a plus d'intérêt encore que la Flandre, je l'ai écrit plus haut, à voir proclamer officiellement le Congo — notre Congo — ce qui ne sera qu'une ratification des faits. Et les faits dominent la politique !

De tout l'outillage, dont le Congo a eu besoin, et qui a été fabriqué en Belgique, la Wallonie a produit au moins les trois quarts. Voyons : c'est nous Wallons, qui avons le bonheur et la chance de posséder les charbonnages et de produire de l'acier.

Or, le Congo doit développer considérablement son outillage. Et cela ne donnera-t-il pas de la besogne à nos ouvriers, de l'argent aux travailleurs ? Qu'en pensez-vous, messieurs les députés socialistes ?

Par animosité stupide contre la royauté, par ignorance des faits, par haine de la bourgeoisie, vous avez pris une décision qui atteint en plein cœur et.. à l'estomac l'ouvrier wallon. Quel socialisme !

Les députés libéraux wallons feront leur devoir

Et, quant à vous, messieurs les députés bourgeois libéraux de la Wallonie — réfléchissez et ne votez pas contre les intérêts matériels de la Wallonie et contre ses sentiments de courage et de fierté.

Ce serait une honte de voir l'annexion votée par les Flamands seuls !

Réfléchissez encore : épargnez-nous cette erreur et cette indignité !

IMP. DOOMS, RUE BRABANT, 236. BRUXELLES, TÉL. 7713.

